



Alger	: 27°	19°
Oran	: 31°	20°
Annaba	: 31°	15°
Béjaïa	: 25°	16°
Tamanrasset:	37°	27°

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

L'Algérie et la Slovénie appellent à une réunion du Conseil de sécurité

P. 24

RÉUNION DES MINISTRES DE L'INTÉRIEUR DU G7 EN ITALIE

Merad s'entretient avec la Directrice générale de l'OIM

P. 24

ALGÉRIE - AFRIQUE

M. Belmehdi met en exergue la portée du rayonnement des Oulémas algériens en Afrique et dans le monde

P. 24

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Suivi de la situation sanitaire dans certaines wilayas du Sud

Le Gouvernement a entendu, lors de sa réunion présidée par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, une communication sur les différentes mesures prises et les progrès réalisés dans les campagnes de prévention et de vaccination visant à enrayer la propagation des épidémies dans certaines wilayas du sud, en application des directives du Président de la République, indique mercredi un communiqué des Services du Premier ministre. "Dans le cadre du suivi de la situation sanitaire dans certaines wilayas du sud, le Gouvernement a entendu une communication sur les différentes mesures prises et les progrès réalisés dans les campagnes de prévention et de vaccination visant à enrayer la propagation des épidémies, en application des directives de Monsieur le Président de la République données à cet effet, notamment en ce qui concerne le renforcement des capacités des structures et établissements de santé et la fourniture des médicaments et vaccins nécessaires, ce qui a permis la mobilisation de toutes les capacités et la gestion de la situation épidémiologique selon les protocoles scientifiques, ainsi que la régression du nombre de cas d'infection enregistrés", précise la même source. P. 3



FINANCES

M. Faïd reçoit une délégation du groupe qatari Ooredoo

P. 6

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Baddari inspecte à Médéa le premier détecteur de feux de forêts à distance

P. 4

CONSTANTINE

Le ministre de l'Éducation nationale inaugure un lycée régional de mathématiques

P. 5

SANTÉ

**DENTS
6 aliments qui préviennent les caries**

Pp 12-13

FOOTBALL

**LIGUE 1 MOBILIS (3^e JOURNÉE)
Choc CSC-MCA, le PAC en quête de confirmation**

P. 22



CINÉMA

La ministre de la Culture et des Arts met en valeur les réalisations dans le domaine de l'industrie cinématographique

P. 16

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Saisie de près de 94 kg de kif traité à Tlemcen et Naâma en provenance du Maroc (Sûreté nationale)

P. 2

MOUDJAHIDINE

Mascara: le Moudjahid Kada Ameer inhumé au cimetière de Sidi Othmane



Le Moudjahid Kada Ameer a été inhumé, mercredi au cimetière de "Sidi Othmane", dans la région de Oued El-Hal, commune de Oued El-Abtal, a-t-on appris de la direction locale des Moudjahidine et des Ayants-droits.

Les funérailles du défunt Moudjahid, qui fut l'un des fondateurs de l'Union générale des commerçants et des artisans algériens (UGCAA) dans la wilaya de Mascara, décédé mardi en son domicile à Oued El-Abtal, à la suite d'une longue maladie, ont été marquées par la présence des autorités locales de la daïra de Oued El-Abtal, de Moudjahidine et d'une foule nombreuse de citoyens, ainsi que des commerçants et de représentants du bureau de wilaya de l'UGCAA, a fait savoir la même source.

Natif de Oued El-Abtal en 1938, le Moudjahid Kada Ameer a rejoint les rangs de la glorieuse Armée de libération nationale (ALN), en 1957 au niveau de la zone 6 de la wilaya V historique.

Il est considéré comme l'un des fondateurs, durant la Guerre de libération nationale de l'UGCAA, dont il présida à l'indépendance son bureau de wilaya, a fait savoir la même source.

TIMIMOUN

Lancement d'un projet de modernisation de 20 km de la RN-118

Les travaux de modernisation d'un tronçon de 20 km de la RN-118 reliant les wilayas de Timimoun et d'El-Bayadh ont été lancés mercredi, a-t-on appris mercredi des services de la wilaya de Timimoun.

Ce projet s'inscrit dans le cadre des efforts de réhabilitation et de réfection de cet axe routier stratégique pour la connexion de la wilaya et d'autres régions, dont les hauts plateaux et le Nord du pays, et la fluidification de la circulation.

Devant relier Timimoun à quatre wilayas, en l'occurrence El-Bayadh, Béni-Abbes, Adrar et El-Meniaa, et de là vers d'autres destinations du pays, ce tronçon ouvre de larges perspectives de développement de la région, a indiqué le directeur des Travaux publics de la wilaya de Timimoun, Ahmed Errahmani.

Ayant donné le coup d'envoi des travaux, le wali de Timimoun, Benamar Souana, a mis l'accent sur la conjugaison des efforts des entreprises et partenaires du projet, en vue d'accélérer les travaux de réalisation selon les normes de qualité requises et d'assurer la durabilité de cet axe névralgique.

L'opération a été confiée à deux entreprises de réalisation, avec un lot de 10 km chacune, a indiqué le même responsable.

Approchés par l'APS, des usagers de la route ont salué cette opération qui, selon eux, devra mettre un terme à leurs souffrances sur cette route qui a connu ces dernières années une détérioration.

GHARDAIA

Lancement prochain de la réhabilitation de cinq structures culturelles

Une opération de réhabilitation de cinq (5) structures culturelles dans la wilaya de Gharadaia sera prochainement lancée, a-t-on appris lundi de la direction locale de la culture et des arts.

Cette opération de réhabilitation qui a nécessité une enveloppe de 140 millions de DA, a pour objectif de redonner à ces structures dégradées leurs rôle et place d'antan, a-t-on souligné.

Elle touchera le complexe culturel de la commune de Daya Bendahoua, qui s'étale sur une superficie de 4,700 m², et englobe une salle de conférences de 200 places, une médiathèque, une salle de musique, des ateliers dédiés aux activités culturelles et artistiques et un espace de détente et de loisirs, a précisé à l'APS, l'architecte des biens culturels immobiliers, Rabah Cherak.

TIPASA

Inauguration de l'Institut national supérieur du cinéma "Mohamed Lakhdar Hamina" à Koléa



La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a procédé mardi à Koléa (Tipasa) à l'inauguration de l'Institut national supérieur du cinéma "Mohamed Lakhdar Hamina", qui accueille, au titre de la rentrée universitaire des instituts artistiques 2024/2025, la 1ère promotion des bacheliers du lycée national des arts "Ali Maâchi".

"La réalisation de cet établissement, après des années d'arrêt, est le fruit de la politique visionnaire du président de la République, visant à soutenir et à promouvoir la formation pédagogique et académique dans le domaine des arts, mu par sa foi en le rôle pionnier de la créativité, des artistes et des hommes de culture dans la gloire de la Nation et la construction de l'humain", a déclaré le ministre dans son intervention à cette occasion.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

4 morts et 414 blessés en 48 heures (Protection civile)



Quatre (4) personnes sont décédées et 414 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 48 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique, samedi, un communiqué de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, avec deux (2) personnes décédées après avoir été heurtées par un véhicule sur l'autoroute Est-Ouest, dans la commune et daïra de Bordj Bou Arreridj.

D'autre part, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de neuf (9) incendies urbains et divers dans les wilayas de M'Sila, Mila, Jijel, Boumerdes, Relizane, Batna, Khenchela et Oran qui a enregistré un décès d'une personne carbonisée suite à un incendie qui s'est déclaré dans trois (3) magasins de stockage de pièces de rechange. Par ailleurs, le dispositif de lutte contre les incendies de forêt et de récolte a permis l'extinction de 13 incendies du couvert végétal à travers plusieurs wilayas, ajoute la même source.

3 morts et 211 blessés en 24 heures (Protection civile)

Trois (3) personnes sont décédées et 211 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique, jeudi, un communiqué de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Alger avec deux (2) morts et quatre (4) blessés suite à une collision entre deux véhicules au lieu-dit le Ravin de la femme sauvage, dans la commune d'El Madania, daïra de Sidi M'Hamed. D'autre part, les éléments de la Protection civile de la wilaya d'Oran sont intervenus pour l'extinction d'un (1) incendie qui s'est déclaré dans une chambre préfabriquée à l'hôpital psychiatrique, commune de Sidi Chahmi, daïra de Senia, sans faire de victimes. Par ailleurs, le dispositif de lutte contre les incendies de forêt et de récolte a permis l'extinction de 17 incendies du couvert végétal à travers plusieurs wilayas, ajoute la même source.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Constantine : plus de 6.000 capsules de psychotropes saisies, deux individus arrêtés (Sûreté)



Des éléments de la brigade mobile de la Police judiciaire (BMPJ) de la zone Palma, relevant de la Sûreté de wilaya de Constantine, ont saisi 6.045 capsules de psychotropes et interpellé deux suspects, a-t-on appris samedi auprès de la cellule de communication de ce corps constitué.

Les policiers sont intervenus à la suite d'informations sur les activités d'un repris de justice commercialisant des quantités importantes de substances psychotropes qu'il stocke dans son domicile, a-t-on indiqué.

L'enquête diligentée par les éléments de la BMPJ a permis d'identifier l'individu avant de l'arrêter près de son domicile, dont la perquisition a débouché sur la découverte, puis la saisie de la quantité de drogue susmentionnée et d'une somme de 420.000 dinars provenant de la vente de la drogue, a fait savoir la même source, ajoutant qu'un complice du suspect a également été arrêté.

Les deux individus arrêtés ont été déférés, à l'issue de la procédure d'enquête, devant la juridiction territorialement compétente pour "acquisition, stockage, commercialisation et trafic illicites de substances psychotropes de fabrication étrangère", a-t-on conclu.

Saisie de près de 94 kg de kif traité à Tlemcen et Naâma en provenance du Maroc (Sûreté nationale)

Les services opérationnels de la Sûreté nationale ont procédé, dans deux opérations distinctes à Tlemcen et Naâma, au démantèlement de deux réseaux criminels et à la saisie de près de 94 kg de kif traité en provenance du Maroc, indique vendredi un communiqué de ces services.

"Les services opérationnels de la Sûreté nationale poursuivent leurs efforts visant à lutter contre toutes les formes de criminalité. Dans ce cadre, leurs unités spécialisées dans la lutte contre le trafic illicite de stupéfiants ont procédé, dans deux opérations distinctes à Tlemcen et Naâma, au démantèlement de deux réseaux criminels opérant dans la région Ouest du pays et à la saisie de 93,5 kg de kif traité, en provenance du Maroc", précise la même source.

La première opération, menée par le Service régional de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants à Tlemcen, a permis la saisie de 78,6 kg de kif traité, soigneusement dissimulés dans un véhicule de tourisme intercepté au niveau de la ville de Telagh, dans la wilaya de Sidi Bel Abbès, ainsi que l'arrestation de deux individus".

Quant à la deuxième opération, menée par les éléments de la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la Sûreté de wilaya de Naâma, elle s'est soldée par "la saisie de 14,945 kg de kif traité et l'arrestation d'un individu qui était en passe de transporter la cargaison saisie à bord d'un véhicule de tourisme".

Les mis en cause ont été "déférés devant le parquet compétent près les tribunaux de Telagh à Sidi Bel Abbès et de Naâma, pour détention, transport, vente et achat illicites de stupéfiants et contrebande à haut risque menaçant la santé publique, dans le cadre d'une bande criminelle organisée", conclut le communiqué.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT Suivi de la situation sanitaire dans certaines wilayas du Sud

Le Gouvernement a entendu, mercredi lors de sa réunion présidée par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, une communication sur les différentes mesures prises et les progrès réalisés dans les campagnes de prévention et de vaccination visant à enrayer la propagation des épidémies dans certaines wilayas du sud, en application des directives du Président de la République, indique mercredi un communiqué des Services du Premier ministre.

"Dans le cadre du suivi de la situation sanitaire dans certaines wilayas du sud, le Gouvernement a entendu une communication sur les différentes mesures prises et les progrès réalisés dans les campagnes de prévention et de vaccination visant à enrayer la propagation des épidémies, en application des directives de Monsieur le Président de la République données à cet effet, notamment en ce qui concerne le renforcement des capacités des structures et établissements de santé et la fourniture des médicaments et vaccins nécessaires, ce qui a permis la mobilisation de toutes les capacités et la gestion de la situation épidémiologique selon les protocoles scientifiques, ainsi que la régression du nombre de cas d'infection enregistrés", précise la



même source. "Les efforts demeurent mobilisés et continus pour l'éradication de cette situation épidémique, notamment à travers la lutte contre l'immigration clandestine", ajoute le communiqué.

TOURISME M. Didouche donne le coup d'envoi de l'expédition touristique "Itinéraire des Hauts-Plateaux" de l'explorateur qatari Khaled Al Jaber

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, M. Mokhtar Didouche, a donné, mercredi, au niveau de l'esplanade de la Grande Poste à Alger, le coup d'envoi de l'expédition touristique "Itinéraire des Hauts-Plateaux" de l'explorateur qatari Khaled Al Jaber, lors de laquelle il sillonnera 17 wilayas.

Dans le cadre de cette expédition qui se prolongera jusqu'au 18 novembre prochain, Khaled Al Jaber s'est lancé d'Alger en direction de Tlemcen, puis Naâma, El Bayadh, Laghouat et d'autres wilayas intérieures, à l'instar de Souk Ahras, Biskra et Oum El Bouaghi, et achèvera son périple dans la wilaya d'El Oued.

A cette occasion, le ministre a précisé dans une déclaration à la presse, que l'expédition "Itinéraire des Hauts-Plateaux" s'inscrit dans le cadre de la coopération entre les deux pays et la promotion de la destination



touristique Algérie.

M. Didouche a, à cet effet, rappelé la première expédition "Montée vers le Tassili" de Khaled Al Jaber en moto qui s'est déroulée du 12 octobre 2021 au 1 février 2022, à travers plusieurs wilayas en Algérie.

Au terme de son expédition qui s'achèvera dans la wilaya d'El Oued, l'explorateur qatari participera à la 6^e édition du Festival inter-

national du tourisme saharien prévue dans cette wilaya du 14 au 17 novembre prochain, a précisé le ministre, faisant savoir que Khaled Al Jaber "compte accomplir un deuxième parcours, par avion, incluant les wilayas de Tamanrasset et de Tindouf". Pour sa part, l'ambassadeur de l'Etat du Qatar en Algérie, M. Abdulaziz Ali Al Naama s'est félicité du "retour de

l'explorateur qatari en Algérie qui a sillonné 36 wilayas lors de son premier voyage", ajoutant que sa première expédition lui a permis de "découvrir les magnifiques paysages de l'Algérie ainsi que son histoire et sa civilisation".

"Cette nouvelle aventure illustre la fraternité, la paix et les contacts permanents entre les deux peuples frères", a-t-il poursuivi, le qualifiant de "gage de fraternité et d'amitié entre les deux peuples à même d'approfondir les liens et d'ancrer les valeurs humaines et de paix entre les peuples frères".

S'exprimant à cette occasion, l'explorateur a affirmé que sa nouvelle aventure en Algérie fait suite à sa première expédition touristique "Montée vers le Tassili", mais cette fois, il visitera plusieurs wilayas des Hauts-Plateaux pour faire la promotion du tourisme d'aventure.

HISTOIRE Conférence historique à Alger en commémoration du 67^e anniversaire de la bataille d'Issine

Une conférence historique a été organisée, mercredi à Alger, par le forum du quotidien El Moudjahid, en coordination avec l'association Machaâl Echahid, en commémoration du 67^e anniversaire de la bataille d'Issine.

Lors de cette rencontre, le SG du Conseil de la Choura de l'Union du Maghreb Arabe (UMA), Saïd Mokadem, a indiqué que la Libye, pays frère, servait de "base arrière et de zone de transit et d'approvisionnement pour la Révolution algérienne, importunant, ainsi, les autorités françaises qui ont riposté, en 1957, par une offensive contre le village frontalier d'Issine".

Un soutien, poursuit-il, au goût amer pour les autorités coloniales qui ont décidé, alors, de mener des attaques militaires aux frontières algéro-libyennes, du 3 au 5 octobre 1957, suite, notamment, à une embuscade dressée par les Moudjahidine contre un convoi français de ravitaillement à Djanet, avant de se replier vers la Libye où l'armée française, les a poursuivis et bombardé le village frontalier d'Issine".

"La bataille d'Issine", a-t-il ajouté, a permis de lever le blocus imposé aux régions du nord de l'Algérie, notamment après l'la construction des deux lignes mortelles, "Challe et Morice", par les autorités coloniales pour "resserrer l'étau sur les moudjahidine et paralyser leurs déplacements".

Dans le même sillage, M. Mokaddem a salué le soutien et la solidarité de l'Algérie avec la Libye pour surmonter la crise qu'elle traverse, se félicitant à ce propos de la position du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a affirmé à plusieurs reprises que "l'Algérie se tient aux côtés de ce pays frère pour parvenir à une solution pacifique, loin des ingérences étrangères".

De son côté, l'écrivain et journaliste Mohamed Bouazara a rappelé le soutien de la Libye à la lutte du peuple algérien pendant la Guerre de libération, en s'appuyant sur plusieurs témoignages, dont ceux de Abdelhafid Boussouf, Mohamed Salah Seddik et Ahmed Toufik El Madani.

Cette conférence, note-t-on, a vu la participation de parlementaires, de moudjahidine et de représentants d'organisations nationales.

JUSTICE M. Tabi inaugure l'Ecole régionale de formation des avocats à Sidi Aissa (M'sila)

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a inauguré jeudi à Sidi Aissa, dans la wilaya de M'sila, l'Ecole régionale de formation des avocats.

Selon les explications fournies au ministre, l'Ecole a pour missions, outre la formation des avocats stagiaires, l'élaboration de recherches, d'études et de publications, le développement d'activités de recherche, d'analyse et d'audit dans les domaines juridique, judiciaire et administratif, l'amélioration du niveau juridique et judiciaire et la formation spécialisée et continue des cadres et des fonctionnaires du secteur de la justice.

L'établissement assurera également des cours de formation continue pour les employés des administrations et des entreprises, publiques et privées, et pour les auxiliaires de justice, de même qu'elle organisera des séminaires, des rencontres, des journées d'études, des colloques nationaux et internationaux et des concours pour les juristes et les auxiliaires de justice. L'école régionale de formation des avocats est constituée d'un bâtiment administratif de trois étages comprenant 21 bureaux, un auditorium de 300 places, une bibliothèque (numérique et papier), des salles de lecture, 12 salles de travaux pratiques, un restaurant, un foyer et des logements pour les stagiaires.

APS

INSPECTION Le wali d'Alger inspecte les travaux d'aménagement et de réalisation de plusieurs projets à Alger

Le wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabehi a inspecté, mercredi, nombre de projets à Alger, afin de s'enquérir de l'état d'avancement de leurs travaux, indique un communiqué des services de wilaya.

Cette sortie de terrain entre dans le cadre du "suivi périodique du déroulement des projets inscrits dans le plan bleu pour l'aménagement et à la réhabilitation du front de mer ainsi qu'à la réalisation de nouvelles promenades tout au long du littoral", précise la même source.

A cette occasion, le wali a inspecté les travaux d'aménagement du Boulevard Commandant Mira et de la

place Kettani à Bab El-Oued, pour la réalisation de promenades pour les familles et les jeunes avec une touche moderne.

M. Rabehi a, en outre, souligné la nécessité d'"arrêter un calendrier pour fixer les délais d'achèvement des travaux, et de déterminer tous les sites de réalisation des stades et des aires de jeux pour enfants", outre "la réalisation de passages pour les personnes à besoins spécifiques et d'un ascenseur électrique reliant les deux plateaux".

Le wali a également inspecté les travaux d'aménagement de la deuxième partie de la promenade de

la pêche reliant la basse Casbah au port de pêche, insistant sur l'importance de "veiller à la qualité des travaux et d'accélérer la cadence de leur réalisation et des procédures d'exploitation des kiosques et des magasins par les commerçants".

A cette occasion, M. Rabehi a inspecté les travaux d'aménagement de la terrasse "Mustapha Bounetta" à Alger-centre en vue de sa transformation en corniche abritant des kiosques et des cafétérias avec vue sur mer, soulignant la nécessité de "réduire les délais de réalisation de ce projet pour le livrer dans les brefs délais".

DOUANES

Ouargla : élaboration d'un programme de formation et de qualification des douaniers (DG)

Le directeur général des Douanes algériennes (DGDA), le Général-major Abdelhafid Bekhouche, a affirmé, à Ouargla, qu'un programme de formation a été élaboré pour la qualification de l'ensemble des cadres des douanes à l'échelle nationale, leur permettant de se mettre au diapason des exigences de modernisation de ce corps.

"Un programme a été mis au point pour la formation de tous les cadres des Douanes algériennes à l'échelle nationale, à l'effet de répondre aux exigences de maîtrise des technologies modernes requérant des connaissances adéquates", a souligné M. Bekhouche en marge de la cérémonie de sortie d'une promotion d'agents de contrôle des douanes (saison 2023/2024) à l'école de formation des agents douaniers de Ain El-Beida (périphérie de Ouargla).

"Il appartient de former le douanier chargé de la gestion de ces moyens technologiques modernes dont les Douanes s'équipe pour assurer une efficacité des missions qui leur sont dévolues", a affirmé le DG des douanes.

Dans ce cadre, a révélé M. Bekhouche, une convention a été signée avec le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels portant mise en œuvre de ce programme de formation en vue de permettre aux cadres douaniers de bénéficier d'une formation concomitamment avec leurs missions quotidiennes.

L'intérêt accordé au douanier et à la modernisation du corps requiert la conjugaison des efforts à tous les niveaux, a affirmé, pour sa part, le directeur de l'école, Mebarek Cherrara, avant de mettre en avant cette approche de modernisation et de numérisation dans l'action douanière, traduite par la mise en œuvre du nouveau système d'information susceptible d'assurer la célérité, la souplesse et la transparence en termes de traitement des dossiers de marchandises.

Ayant présidé la cérémonie de sortie de la promotion des agents de contrôle des douanes, le DGDA, a inspecté la promotion, s'est recueilli à la mémoire des martyrs, avant de remettre les grades et les diplômes aux lauréats de cette promotion.

Forcé de 628 douaniers, dont 438 agents de contrôle de l'école des agents de la commune d'Ain El-Beida et de 190 officiers de l'école des officiers de Mekhadma (commune de Ouargla), cette promotion a été baptisée du nom du défunt Mâamar Bâazi, contrôleur général des Douanes à l'Institut algéro-tunisien d'économie douanière et fiscale (IEDF) de Koléa (Tipasa), décédé le 11 août 2021. Les agents et officiers promus ont exécuté des exhibitions, sanctionnées d'un exercice de simulation d'arrestation d'un groupe criminel versé dans le trafic de drogues et psychotropes.

AGRICULTURE

Un congrès international à Mostaganem pour le développement de la production de l'arganier en Algérie

Un congrès international sur "L'arganier, état de lieux en Algérie" a débuté, mercredi à Mostaganem, organisé par la Fondation méditerranéenne pour le développement durable (Jannattu El-Arif). Le Cheikh de la confrérie Soufie Alouiyi et président de l'Association Internationale Soufie Alouiyi, Cheikh Khaled Adlane Bentoumes a souligné l'importance de développer la production de l'arganier en Algérie. A ce propos, Cheikh Bentoumes a souligné que "l'arganier a connu une nouvelle lancée, qui

contribuera à faire connaître les capacités de notre pays et ses ressources, ainsi que son exploitation à l'avenir".

Pour rappel, le président de la République, a souligné, lors du Conseil des ministres, tenu le 15 juillet dernier, la nécessité d'entamer la phase de valorisation des produits agricoles, à travers des fermes pilotes restructurées de manière à les rendre plus rentables, afin que l'huile d'argan soit le premier produit bénéficiant de toute l'attention pour le développement

de sa production et l'Algérie a de grandes capacités en la matière. A noter que ce premier congrès international sur l'arganier, a réunit des scientifiques et des experts de diverses parties du monde pour présenter les dernières recherches et études sur les utilisations de cet arbre dans divers secteurs et pour faciliter les échanges entre différents acteurs pour le promouvoir en Algérie. Le congrès -a ajouté M. Bentoumes- œuvre à trouver tous les mécanismes et espaces qui permettent de renforcer l'économie de

la connaissance et de mettre en valeur les impacts sociaux et économiques des ressources naturelles et de les exploiter de manière idéale et équilibrée dans notre pays.

Et de poursuivre "les mutations que connaît le monde, aujourd'hui, notamment en ce qui concerne la relation de l'homme avec son environnement, nécessitent qu'il y ait une coopération et des échanges entre tous les acteurs et à tous les niveaux scientifiques, économiques et sociaux au service de l'humanité".

COUR CONSTITUTIONNELLE

Organisation d'un concours national de la meilleure plaidoirie sur l'exception d'inconstitutionnalité

La Cour constitutionnelle a annoncé, samedi dans un communiqué, l'organisation d'un concours national de la meilleure plaidoirie sur l'exception d'inconstitutionnalité, à l'intention des avocats stagiaires, avec pour thème la compatibilité de la législation et de la réglementation, notamment en matière de travail et d'emploi, dans le cadre des dispositions de l'article 68 de la Constitution.

Ce concours organisé par la Cour constitutionnelle en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) est destiné, dans sa première édition, aux avocats stagiaires affiliés aux Ordres des avocats à Constantine, Médéa, Mascara, Oran, Alger et Ouargla, précise le communiqué.

Le concours de la meilleure plaidoirie vise à "initier les jeunes praticiens de la loi aux défis liés aux droits et aux libertés garantis par la Constitution, à les sensibiliser au rôle des avocats dans l'activation du mécanisme de l'exception d'inconstitutionnalité et à



approfondir leurs connaissances du texte constitutionnel et des contentieux constitutionnels", indique le communiqué. Selon la

même source, le choix de ces Ordres pour cette première édition du concours est motivé par le fait que "les avocats et les ensei-

gnants universitaires ont bénéficié de séminaires, de formations et de journées d'études sur le thème de l'exception d'inconstitutionnalité organisés par la Cour constitutionnelle dans les wilayas d'Alger, Constantine, Oran, Béchar, Tamanrasset, Ghardaïa, El Oued, Adrar et Ouargla".

Concernant les conditions et les modalités de participation au concours, et du calendrier, la Cour constitutionnelle invite à consulter son site internet: <https://cour-constitutionnelle.dz/ar> et sa page officielle sur Facebook <https://www.facebook.com/CourConstitutionnelleAlgerie>.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Baddari inspecte à Médéa le premier détecteur de feux de forêts à distance

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a inspecté, hier à Médéa, le détecteur de feux de forêts à distance mis au point par le Centre de développement des technologies avancées (CDTA).

Le détecteur de feux de forêts à distance se décline sous la forme d'une station fixe, installée au pôle urbain de Médéa, et constituée d'un émetteur d'impulsion optique qui scanne l'horizon à l'aide d'un système rotatif.

Il permet de localiser les fumées dégagées par un départ de feu dans un rayon qui se situe entre 10 et 30 km à la ronde, selon les explications fournies sur place par le directeur du Centre de développement des technologies avancées, Mohamed Traïche.

M. Baddari, accompagné du Directeur général des forêts, Djamel Touah-

ria, a affirmé que l'entrée en service de ce détecteur est le couronnement des efforts déployés par les chercheurs algériens en matière de technologie de pointe, soulignant que le résultat obtenu aujourd'hui est l'un des objectifs tracés par le département de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

"Notre objectif consistait à mettre au point un appareil développé purement algérien qui s'appuie sur des technologies de pointe et destiné à la surveillance des espaces forestiers et la détection et la prise en charge en temps réel des foyers d'incendie", a-t-il dit.

Le Directeur général des forêts, Djamel Touahria, a indiqué, de son côté, que ce projet "vient renforcer le dispositif préventif mis en place par le secteur des forêts et a le mérite de faciliter la détection et l'intervention contre les

feux de forêts". Il a exprimé, dans le même contexte, le souhait de voir ce système généralisé à d'autres régions du pays, de sorte à élargir le champ de surveillance et de détection des feux de forêts, outre la formation par le Centre de développement des technologies avancées du personnel qui sera affecté, plus tard, à la gestion des détecteurs qui vont être installés dans d'autres endroits.

Cette invention a l'avantage de localiser le lieu du départ de feu, de communiquer les coordonnées exactes du début d'incendie et des voies de communications (sentiers-pistes forestières) les plus proches de l'endroit en question afin de réduire le temps d'intervention des unités en charge de la lutte contre les incendies de forêts, a expliqué le directeur du CDTA, Mohamed Traïche.

UNIVERSITÉ D'ORAN 2

Lancement d'une session de formation de la langue coréenne

Le Centre d'enseignement intensif des langues (CIL) de l'Université d'Oran 2 "Mohamed Benahmed" a ouvert pour cette année universitaire une session d'enseignement de la langue coréenne, a-t-on appris, jeudi, de la directrice du CIL. Avec cette nouvelle session de forma-

tion de la langue coréenne, le nombre de langues étrangères enseignées au CIL est de 8 langues, en plus de la langue officielle, l'Arabe, a précisé à l'APS, Mme Felli Wafaa. Il s'agit du français, l'anglais, l'espagnol, l'allemand, le russe, le turque, le chinois et l'arabe, qui sont

"enseignés pour différentes catégories, comme des fonctionnaires algériens ou étrangers, des femmes au foyer, des retraités, étudiants et même des enseignants". A ce propos, elle a souligné que "l'ouverture de cette session a été possible grâce à l'engagement particulier de la part

des étudiants et enseignants à l'Université d'Oran 2 qui ne cessait, depuis longtemps, de réclamer une telle session de formation, afin de pouvoir découvrir la culture coréenne à travers sa langue", a fait savoir la responsable. Cette session de formation intervient dans le cadre de l'accord de coopération avec l'ambassade de la République de Corée en Algérie, plus précisément après la visite de l'ambassadeur coréen à l'Université d'Oran 2, en mai dernier, où il s'est engagé à fournir des enseignants coréens pour cette formation, a-t-elle souligné. "Actuellement, nous n'avons qu'une seule enseignante Algérienne disposant d'un certificat reconnu d'enseignement de cette langue, qui devra assurer le début de cette session, prévue à partir du 12 octobre, en attendant l'arrivée des enseignants coréens", a fait savoir Mme Felli.

CONSTANTINE

Le ministre de l'Education nationale inaugure un lycée régional de mathématiques

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belaabed, a inauguré jeudi un lycée régional de mathématiques Sadek Hamani, réalisé dans la cité Daksi Abdeslem, dans la ville de Constantine.

Le nouvel établissement d'enseignement secondaire, spécialisé en mathématiques, compte 112 élèves répartis entre six groupes, soit une moyenne de 19 élèves par groupe, selon les explications fournies au ministre, en visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Constantine.

Supervisant l'inauguration du lycée régional de mathématiques, M. Belaabed a mis l'accent sur l'importance de ce genre d'établissement au regard des opportunités et perspectives prometteuses qu'il offre aux élèves, rappelant les efforts consentis par l'Etat en matière de création d'établissements d'enseignement spécialisés.

S'étendant sur 10.805m2, dont 2.226 m2 bâtis, le lycée régional de mathématiques, qui accueille des élèves de 22 wilayas de l'est et du sud-est du pays, encadrés par 21 enseignants, dispose de 15 salles de cours, une bi-



bliothèque, deux salles d'informatique, des laboratoires de physique et de sciences, un stade, une salle de détente et 10 dortoirs.

Le ministre de l'Education nationale poursuit sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Constantine, où il inspectera plusieurs infrastructures relevant de son secteur.

MASCARA

Un quota de 5,7 millions de mètres cubes d'eau réservé au périmètre irrigué de la plaine de Sig

Le périmètre irrigué de la plaine de Sig, situé dans la commune éponyme (wilaya de Mascara), vient de bénéficier d'un quota de 5,7 millions de mètres cubes d'eau destiné à l'irrigation des superficies agricoles, apprend-on, jeudi, de la direction locale des Services agricoles (DSA).

Le chef du service Irrigation agricole à la DSA, Djamel Bakhtiar, a précisé à l'APS que ce quota a été réservé par le ministère de l'Hydraulique pour l'irrigation des oliveraies de la plaine de Sig, à partir du barrage de Choria, implanté dans la commune du même nom. Le volume d'eau mobilisé à cet effet a permis de couvrir les besoins des professionnels de la filière pour l'irrigation de quelque 6.500 hectares au titre de la campagne d'irrigation,

à indiqué le même responsable. Il a ajouté que l'opération a été précédée par des sorties de sensibilisation sur le terrain ayant permis aux agriculteurs de ce périmètre de s'imprégner et de prendre connaissance des modes d'utilisation des équipements modernes au niveau de leurs exploitations agricoles, notamment celles permettant d'économiser le liquide précieux et de garantir sa répartition équitable à travers l'ensemble des parcelles de ce périmètre. Il convient de souligner que la Commission de wilaya en charge de la gestion des périmètres irrigués a tenu une réunion ayant regroupé les représentants des agriculteurs activant au niveau de la plaine de Sig, à l'issue de laquelle les besoins en eau de ces derniers ont été identifiés et fixés.

BOUIRA

Plus de 10.400 nouveaux postes pédagogiques de formation professionnelle

Plus de 10.400 nouveaux postes pédagogiques sont offerts par le secteur de la formation professionnelle pour la session de ce mois d'octobre à Bouira, dont 5.409 postes en formations diplômantes, a-t-on appris jeudi auprès de la direction du secteur.

"Nous avons 10.434 nouveaux postes pédagogiques, pour la rentrée de la formation professionnelle dans sa première session d'octobre 2024 à Bouira, dont 5025 places réservées à des formations qualifiantes dans leurs différents modes et dispositifs", a déclaré Idir Chachoua, responsable à la direction de la formation et de l'enseignement supérieures (DFP).

Il a précisé que la prochaine rentrée professionnelle comptera exactement 10.434 nouveaux stagiaires outre 4385 autres à reconduire, soit un total de 14.819 stagiaires. Les nouvelles places pédagogiques concernent aussi la formation au profit des personnes à besoins

spécifiques et des femmes au foyer, la formation en milieu rural, ainsi que la formation destinée aux bénéficiaires de l'allocation chômage au nombre de (1570 stagiaires). A travers toutes ces formations, le secteur est "axé sur les branches professionnelles prioritaires", dont l'agriculture, l'agroalimentaire, la numérisation, le bâtiment et les travaux publics (BTP), l'électricité, la restauration, l'hôtellerie et l'artisanat, les ressources hydriques et l'environnement, ainsi que les énergies renouvelables. A Bouira, le secteur compte 6 Instituts nationaux spécialisés de la formation professionnelle (INSFP), un Institut d'enseignement professionnel (IEP), et 23 Centres de la formation professionnelle (CFPA), ainsi que quatre annexes, selon les détails fournis par le même responsable. Dix écoles privées ouvrent également leurs portes en ce mois d'octobre à Bouira pour accueillir les stagiaires de la formation professionnelle.

KHENCHELA

Près de 8.700 foyers raccordés au gaz naturel dans des zones isolées depuis début 2024 (direction)

Pas moins de 8.680 foyers situés dans des zones enclavées de la wilaya de Khenchela ont été raccordés, depuis le début de l'année 2024, au réseau de distribution du gaz naturel, a-t-on indiqué, mercredi, à la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz.

Le raccordement de ces 8.680 habitations, relevant de 97 zones éloignées, a nécessité la pose d'un réseau de distribution d'une longueur de 1.305 km, a indiqué M. Mohamed Taher Boukhill, chargé de

l'information à la direction de distribution.

Il a ajouté que cette même direction s'attache, en coordination avec les entrepreneurs chargés de l'exécution des projets, à achever les travaux de raccordement de 850 autres foyers dans 9 zones éloignées "avant la fin de l'année 2024".

La direction de distribution de l'électricité et du gaz de Khenchela "a rencontré plusieurs contraintes liées, notamment, à l'opposition de propriétaires terrains au passage du

réseau sur leurs terres, ainsi qu'à la nature des sols dans certaines zones, conduisant au report de l'achèvement de certains projets jusqu'à la fin de l'année en cours", a encore indiqué la même source.

M. Boukhill a indiqué, dans ce même contexte, qu'au cours du troisième trimestre de cette année, le taux de raccordement au réseau du gaz naturel a atteint, dans cette wilaya, les 93 %, soit une augmentation de 9 % par rapport à la même période de l'année 2023.

EL BAYADH

Réalisation d'une production céréalière de plus de 38.000 quintaux

La wilaya d'El Bayadh a réalisé une production céréalière, toutes variétés confondues, estimée à plus de 38.000 quintaux, à l'issue de la campagne moisson-battage, clôturée dernièrement, a-t-on appris de la direction locale des Services agricoles (DSA).

La même source a précisé que la campagne 2023-2024 a ciblé une superficie de plus de 2.500 hectares, répartis sur quelque 400 exploitations agricoles implantées dans plusieurs communes de la wilaya.

Le volume global engrangé par les céréaliers de cette collectivité locale des Hauts-plateaux de l'Ouest est réparti à raison de 29.000 quintaux de blé dur et plus de 460 quintaux de blé tendre, 8.200 quintaux d'orge et un peu plus de 100 quintaux d'avoine, signale-t-on.

La Coopérative des céréales et légumes secs a réceptionné, à l'issue de cette campagne, plus de 28.000 quintaux de céréales, toutes variétés confondues, dont 25.000 quintaux de blé dur, a-t-on fait savoir de même source, qui a rappelé que le volume de la production céréalière engrangé durant la campagne de l'année écoulée est évalué à 53.000 quintaux récoltés sur une superficie de 3.300 hectares, dont plus de 29.000 quintaux ont été collectés par la CCLS locale.

Par ailleurs, les préparatifs en prévision du lancement de la campagne labours-semailles (2024-2025) ont été lancés, et ce, par la mise à la disposition des professionnels de la filière toutes les conditions devant garantir son succès, notamment en ce qui concerne la disponibilité des semences, des équipements et des intrants.

D'autre part, des actions sont également entreprises dans le cadre des dispositifs de soutien et d'accompagnement des céréaliers de la région, notamment celles relatives à la disponibilité des infrastructures de stockage, a révélé la DSA qui a fait part du lancement, prochainement, des travaux de réalisation de 7 dépôt de stockage de céréales de proximité d'une capacité de 50.000 quintaux, dans les communes de Boualem, El Kheiter, Bougtob, Rogassa, Brizina, Labiod Sidi Cheikh et El M'hamra.

SOUK AHRAS

Lancement de projets de protection des villes contre les risques d'inondations (direction)

Plusieurs projets relatifs à la protection des villes contre les risques d'inondations ont été lancés dans la wilaya de Souk Ahras, a-t-on appris, samedi, auprès de la direction des ressources en eau.

Le chef du service de l'assainissement et de la protection contre les inondations au sein de cette structure, Mohamed Gabsi, a précisé que les travaux concernent "l'identification et le raccordement des collecteurs d'assainissement et des avaloirs d'eaux pluviales dans les agglomérations de Lekhdara, de Bir Bouhouche et de Souk Ahras".

Par ailleurs, les autorités de la wilaya ont confié à la direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS) un projet portant sur le curage et le nettoyage des lits de l'oued "Es-Souk", à la cité du 19-Mars, et de l'oued de la coopérative immobilière de la Protection civile, à Sedrata.

Ces opérations, pour lesquelles un montant de 363,5 millions de dinars a été alloué, visent à protéger les villes des risques d'inondations à travers, notamment, la réalisation de systèmes de drainage des eaux pluviales, a conclu la même source.

ALGÉRIE-NIGER Signature d'un procès-verbal des discussions dans le domaine des hydrocarbures

Un procès-verbal des discussions entre l'Algérie et le Niger a été signé, mercredi à Alger, pour renforcer la coopération entre les deux pays dans le domaine de l'énergie, notamment les hydrocarbures, indique un communiqué du ministère de l'Énergie et des Mines.

Ce document a été signé au siège du ministère, par le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, et le ministre du Pétrole de la République du Niger, Sahabi Oumarou, dans le cadre de "l'examen des voies et moyens de renforcer les relations de coopération entre l'Algérie et le Niger dans les domaines de l'énergie, notamment les hydrocarbures, et de parachever les programmes et projets communs de développement", a précisé le communiqué.

Le PV aborde tous les points convenus lors de la visite du ministre nigérien en Algérie, concernant les progrès réalisés dans le projet "Kafr".

Ainsi, la partie nigérienne a exprimé "sa totale disposition à collaborer étroitement avec Sonatrach pour réunir toutes les conditions nécessaires à la reprise rapide des activités pétrolières dans ce projet", ajoute le même source.

Le document a également porté sur le projet du gazoduc Transsaharien (TSGP), où il a été souligné "la poursuite des réunions de coordination pour examiner les différents aspects du projet ainsi que le suivi de l'état d'exécution des décisions prises lors des rencontres des trois ministres responsables des hydrocarbures de l'Algérie, du Niger et du Nigéria", selon le communiqué qui a relevé que "la partie algérienne a proposé d'abriter la prochaine réunion du comité de suivi à Alger".

Le document comprend également le renforcement de la coopération entre les entreprises des deux pays dans les domaines du raffinage et de la pétrochimie.

A ce propos, la partie nigérienne a sollicité le soutien de l'Algérie pour développer le secteur du raffinage et de la pétrochimie et bénéficier de l'expertise algérienne dans la réalisation et l'exploitation des usines de raffinage et de pétrochimie au regard des projets qui seront lancés prochainement en République du Niger.

Par ailleurs, le PV a porté sur la formation des cadres nigériens, car la partie nigérienne a fait part de sa volonté de bénéficier du soutien de l'Algérie en matière de formation et de développement des compétences et des consultations, notamment les domaines de la transformation et de la pétrochimie, et ce pour préparer les futurs cadres locaux qui se chargeront de la gestion et de l'exploitation du secteur des hydrocarbures et du raffinage au Niger.

La partie algérienne a exprimé "sa disposition à dispenser des cours de formation et d'orientation au profit des cadres et formateurs nigériens, ainsi qu'à préparer la future main-d'œuvre à travers les instituts de formation dans le secteur de l'énergie et des mines". L'autre point inclus dans le PV des discussions concerne le développement du contenu local, en ce sens que la partie nigérienne a exprimé son grand intérêt de développer le contenu local dans le secteur des hydrocarbures et la contribution des compétences locales au développement de son industrie des hydrocarbures, ainsi que sa volonté de bénéficier de l'expérience algérienne en matière de main-d'œuvre et d'entreprises locales.

Au terme de sa visite, "le ministre du Pétrole de la République du Niger a exprimé ses profonds remerciements à son frère, M. Mohamed Arkab, pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé ainsi qu'à sa délégation lors de leur visite en Algérie".

La signature du PV des discussions entre les deux pays a eu lieu au terme de la réunion de clôture tenue mercredi au siège du ministère entre M. Arkab et son homologue nigérien, en présence des cadres des deux parties, ainsi que des rencontres avec le Pdg de Sonatrach et des visites de la délégation nigérienne aux structures énergétiques et de formation relevant du groupe Sonatrach, à l'instar de l'Institut algérien du pétrole (IAP), le département des laboratoires relevant des activités d'exploration et de production à Boumerdes, et les unités d'activité de lixiviation et de séparation, y compris la raffinerie d'Arzew et le complexe pétrochimique de la zone industrielle d'Arzew (Oran), ajoute le communiqué.

FINANCES M. Faïd reçoit une délégation du groupe qatari Ooredoo

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a reçu, à Alger, une délégation du groupe qatari Ooredoo, conduite par son PDG, Aziz Othman Fakhrou, avec laquelle il a évoqué les moyens de consolider la coopération et de développer les activités du groupe en Algérie, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre tenue au siège du ministère, les deux parties se sont félicitées de "la nouvelle impulsion des relations économiques bilatérales qui est intervenue notamment, à la faveur de la conclusion de plusieurs accords de partenariat dans divers domaines tels que la santé, l'agriculture et l'industrie", a précisé la même source.

A cette occasion, la délégation qatarie n'a pas manqué d'exprimer "sa satisfaction quant au bon fonctionnement de ses investissements en Algérie et de leurs résultats positifs".

Elle a, également, fait part "d'un grand intérêt pour développer et diversifier ses activités en Algérie, non seulement à travers le développement continu de son réseau, mais aussi en élargissant la gamme de ses services offerts aux consommateurs", a fait savoir le communiqué. Selon le ministère, la contribution de cet opérateur à l'effort de digitalisation de l'économie algérienne et sa participation au développement de paiement électronique ont été,



aussi, au centre des discussions. A cet égard, la délégation qatarie a fait part de "l'expérience acquise dans ce domaine par le groupe Ooredoo, de par sa présence sur plusieurs marchés, laquelle expérience pourrait être mise à disposition de notre pays". Les deux parties ont convenu, au terme de cette rencontre, de

poursuivre ce "dialogue bilatéral et de renforcer les échanges entre les deux parties en vue d'œuvrer conjointement pour la consolidation des relations de coopération et tirer profit des grandes potentialités de ce partenariat gagnant-gagnant", a-t-on souligné par ailleurs de même source.

BANQUE D'ALGÉRIE M. Taleb souligne au Caire la forte résilience du système bancaire algérien

Le Gouverneur de la Banque d'Algérie, Salah-Eddine Taleb a souligné, lors de sa participation à la 48ème session ordinaire du Conseil des gouverneurs des banques centrales et des institutions monétaires arabes, tenue au Caire, la forte résilience du système bancaire algérien, a indiqué mercredi un communiqué de cette institution.

Intervenant à deux reprises lors de cette réunion, organisée les 30 septembre et 1er octobre courant, M. Taleb a affirmé que "les crédits à l'économie algérienne ont connu une progression sensible de 5,8% en 2023, dont la part du secteur privé représente 58% du volume global" et que ces "crédits n'ont pas eu un impact négatif sur la stabilité financière, et ce, compte tenu de

leur nature en contexte de forte résilience du système bancaire algérien, qui enregistre des performances importantes".

Dans ce contexte, le gouverneur a affirmé que "dans l'objectif de renforcer le dynamisme de la croissance économique et pour contenir les crises successives, la Banque d'Algérie avait maintenu le taux directeur inchangé", tout en mentionnant "le rôle important du secteur privé, notamment les PME dans le développement économique du pays".

En ce qui concerne le renforcement de la résilience et de la stabilité du système financier à l'ère du numérique, M. Taleb a rappelé "les progrès réalisés par l'Algérie en matière de digitalisation à travers notamment, le renforcement des infrastructures

de base, ainsi que l'adoption d'un cadre législatif et réglementaire à même d'accompagner cette mutation", a précisé le communiqué.

"L'Algérie s'est engagée de façon résolue dans la numérisation de son économie et a engagé des actions de renforcement du cadre réglementaire pour les nouveaux acteurs de l'écosystème à la faveur de la promulgation de la loi monétaire et bancaire qui consacre un volet important à l'innovation et notamment la digitalisation des paiements", a souligné également M. Taleb. Evoquant la politique monétaire, le gouverneur a partagé l'expérience algérienne, en mettant en exergue "le pragmatisme dans l'utilisation des instruments de politique monétaire à l'effet de ne pas

freiner la croissance économique", assurant que "la croissance du crédit à l'économie n'a pas été impactée par la hausse des taux d'intérêt au niveau international". Lors de cette session, plusieurs questions d'actualité ont été abordées, dont la gestion de la politique monétaire dans un environnement marqué par d'importantes incertitudes et de chocs fréquents, l'impact de la hausse du crédit au secteur privé sur la stabilité financière, ainsi que le rôle des banques centrales face aux problèmes du changement climatique.

Les participants ont, également, examiné le cadre réglementaire et de la gouvernance nécessaires à l'utilisation de l'intelligence artificielle dans le secteur financier, a-t-on indiqué de même source.

SALON DU CRÉDIT, DU LEASING ET DE L'INVESTISSEMENT Tenue du Salon du 2 au 5 novembre prochain à Alger

La première édition du Salon national dédié au crédit, au leasing et à l'investissement en Algérie "Tasshiil 2024" se tiendra du 2 au 5 novembre prochain à Alger avec près de 50 exposants, ont indiqué jeudi les organisateurs dans un communiqué.

Prévu au niveau du Palais des expositions (Safex) sur une superficie d'exposition de 2200 m2, l'événement compte attirer environ 30.000 visiteurs autour d'exposants provenant de divers secteurs tels que les finances, l'industrie, l'habitat, les TPE/PME, l'auto-entrepreneuriat et la santé, fait savoir la même source.

"L'objectif principal de ce Salon est de promouvoir les opportunités d'investissement et de financement,

y compris celles conformes aux principes de la finance islamique, afin de faciliter les échanges et les partenariats entre les acteurs économiques", souligne le communiqué. Selon les organisateurs, ce Salon vise également à encourager la diversité des dispositifs bancaires et à favoriser la collaboration entre les acteurs financiers, industriels, du tourisme, du logement, des startups et de l'auto-entrepreneuriat.

"Tasshiil 2024" s'inscrit dans une dynamique visant à booster la croissance économique en Algérie grâce à des investissements et des financements ciblés", affirme le communiqué. Le Salon mettra en exergue les diverses options de fi-

nancement disponibles, y compris les levées de fonds, les crédits d'investissement et de consommation, ainsi que les produits de financement islamique. Les participants pourront découvrir aussi les offres de leasing et de crédit-bail, en tant qu'alternatives pour le financement d'équipements et de véhicules.

Ce Salon traitera également des différentes initiatives et programmes visant à soutenir les entrepreneurs, en particulier les TPE et les PME.

"Tasshiil 2024" abordera aussi les dernières innovations, tendances et évolutions du secteur dans le domaine de la finance et de l'investissement, selon les organisateurs.

MONNAIES

Le dollar en hausse

Le dollar profite vendredi d'une embellie générée par un rapport sur le marché de l'emploi américain plus solide que prévu, qui a conforté la conviction des opérateurs qu'une baisse des taux américains finalement modeste se profile en novembre.

La devise américaine progresse de 0,56% face à la monnaie unique, à 1,0969 dollar pour un euro, après être grimpé à niveau inédit depuis la mi-août, à 1,0959 dollar.

Le billet vert monte également de 0,28% par rapport à la devise britannique, à 1,3088 dollar pour une livre, après avoir touché 1,3070 dollar, un nouveau plus haut depuis la mi-septembre.

Il bondit enfin de 1,09% face à la monnaie japonaise, à 148,56 yens pour un dollar.

Le rapport gouvernemental sur les créations d'emplois aux Etats-Unis a montré vendredi que 254.000 emplois supplémentaires ont été créés en septembre, secteur privé et public confondus, contre un chiffre révisé de 159.000 en août, tandis que le taux de chômage a légèrement reculé, à 4,1%. Les économistes interrogés par l'agence Bloomberg s'attendaient à 150.000 créations d'emplois et un chômage stable à 4,2% le mois dernier. Le dollar avait déjà été conforté ces derniers jours par une série de chiffres économiques américains plus positifs qu'espérés.



En début de séance, le livre avait pourtant récupéré quelque peu de sa dégringolade de la veille, après que le gouverneur de la Banque d'Angleterre (BoE), Andrew Bailey a évoqué jeudi une politique de baisse des taux "un peu plus agressive". A l'inverse, le chef économiste de la

banque centrale britannique, Huw Pill, a pointé vendredi un "besoin de prudence" dans l'assouplissement monétaire, qui doit se faire de façon "graduelle".

"Bien que de nouvelles baisses du taux directeur restent envisageables" si l'inflation refroidit comme prévu et si les perspectives économiques le permettent, "il est important de rester vigilant face au risque de réduire les taux trop fortement ou trop rapidement", a-t-il fait valoir dans un discours donné à Londres.

Si une réduction du taux directeur lors de la prochaine réunion de la BoE en novembre est largement intégrée, la possibilité d'une seconde baisse d'affilée en décembre est encore débattue sur les marchés.

MARCHÉS BOURSIERS

Wall Street clôture en hausse, record pour le Dow Jones

La Bourse de New York a clôturé en hausse vendredi, rassurée par un rapport sur l'emploi aux Etats-Unis meilleur que prévu et par l'image d'une économie américaine en bonne santé.

Le Dow Jones (+0,81%) a enregistré un nouveau record en clôture, l'indice Nasdaq a gagné 1,22% et l'indice élargi S&P 500 a pris 0,90%.

La place américaine a principalement réagi au rapport mensuel du ministère américain du Travail, qui a largement dépassé les attentes des économistes tout en atténuant les craintes

de récession. En septembre, 254.000 emplois ont été créés aux Etats-Unis, soit plus que les 150.000 attendus, et d'avantage qu'au mois d'août, qui a lui-même fait l'objet d'une révision en hausse, passant de 142.000 à 159.000 emplois. Le taux de chômage a reculé, tombant à 4,1% en septembre contre 4,2% en août. Du côté des rémunérations, le salaire horaire a progressé de 0,4% sur un mois et de 4% sur un an, dans le secteur privé. Ces bons indicateurs ont toutefois réduit les chances de voir la banque centrale américaine

(Fed) poursuivre son assouplissement monétaire sur le même rythme cette année, après une réduction de 0,5 point de pourcentage en septembre, selon M. Sosnick. Le marché obligataire a ainsi pris acte de cette nouvelle donne. Le rendement des emprunts d'Etat américains à 10 ans s'est brutalement tendu à 3,97%, contre 3,84% la veille en clôture.

La fin de la grève des dockers des grands ports américains de la côte Est et du Golfe du Mexique a également soutenu le marché vendredi, selon les analystes.

Les Bourses fêtent un bon chiffre d'emploi américain, record du Dow Jones

Les Bourses mondiales ont fini dans le vert vendredi, rassurées quant à l'état de santé économique des Etats-Unis après la publication de chiffres encourageants sur l'emploi américain en septembre.

A Wall Street, le Dow Jones (+0,81%) a enregistré un nouveau record en clôture, l'indice Nasdaq a gagné 1,22% et l'indice élargi S&P 500 0,90%. En Europe, la Bourse de Paris a terminé en hausse de 0,85%, Francfort a pris 0,55%, Milan a gagné 1,28% et Londres a terminé stable (-0,02%).

Les Bourses mondiales en ordre dispersé

Les Bourses mondiales ont évolué en ordre dispersé mercredi mais dans des marges resserrées avant la publication vendredi du rapport sur l'emploi américain.

En Europe, la Bourse de Paris a terminé sans grand changement (+0,05%), Francfort a reculé de 0,25%

et Milan de 0,28%, tandis que Londres a grappillé 0,17%. A Wall Street, le Dow Jones a pris 0,09%, l'indice Nasdaq 0,08% et l'indice élargi S&P 500 0,01%. Le marché du pétrole s'est de nouveau essoufflé en fin de séance après un envol initial. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord

pour livraison en décembre a progressé de 0,46%, pour clôturer à 73,90 dollars.

Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain a eu échec en novembre à lui gagné 0,39%, à 70,10 dollars.

Le yen a brutalement fléchi mercredi, sapé par des déclarations accommo-

dantes du Premier ministre sur la politique monétaire, dont l'effet a été accentué par une remontée des taux obligataires américains.

Au fixing, à 21H00 GMT, la devise nippone plongeait de 1,97% face au billet vert, à 146,47 yens pour un dollar, une clôture au plus bas depuis près d'un mois et demi.

UNION EUROPÉENNE

Les Etats membres vont imposer des taxes sur les voitures électriques chinoises

Les pays membres de l'Union européenne ont donné vendredi, lors d'un vote, leur feu vert à l'imposition de droits de douane sur les voitures électriques importées de Chine.

Dix Etats membres dont la France et l'Italie ont voté pour, 12 se sont abstenus et cinq ont voté contre.

La Commission européenne appliquera ainsi des droits de douane compensateurs allant jusqu'à 35% sur les véhicules à batterie de fabrication chinoise, en plus des 10% de taxe déjà existants. Le projet de taxes a reçu le

soutien de dix Etats membres dont la France, l'Italie et la Pologne. Douze autres se sont abstenus, dont l'Espagne et la Suède qui avaient pourtant exprimé leur hostilité.

Par ailleurs, l'Allemagne, avec quatre autres pays (Hongrie, Slovaquie, Slovaquie, Malte) s'est exprimée contre, mais a largement échoué à rassembler la majorité nécessaire pour renverser la décision de la Commission.

L'objectif est de rétablir des conditions de concurrence équitables avec

des constructeurs accusés de profiter de subventions publiques massives. Il s'agit de défendre la filière automobile européenne et ses quelque 14 millions d'emplois contre des pratiques jugées déloyales identifiées au cours d'une longue enquête de la Commission.

De son côté la Chine dénonce une démarche "protectionniste". Elle a déjà répliqué en lançant des enquêtes anti-dumping visant des produits agro-alimentaires notamment importés d'Europe.

ENERGIE

Le pétrole clôture à plus de 78 dollars



Les cours du pétrole ont enchaîné une quatrième séance de hausse d'affilée vendredi, les opérateurs prenant leurs précautions avant un week-end plein d'incertitude au regard du regain de tension au Moyen-Orient.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en décembre, s'est élevé de 0,55%, pour clôturer à 78,05 dollars.

Celui du baril de West Texas Intermediate (WTI) américain, avec échéance en novembre, a lui progressé de 0,91%, à 74,38 dollars.

En quatre séances, le WTI a gagné plus de 9%, un élan déclenché puis alimenté par l'attaque de missiles iraniens sur l'entité sioniste mardi et l'escalade au Moyen-Orient.

SRI LANKA

Approbation de l'accord de restructuration de la dette

Le nouveau gouvernement du Sri Lanka a annoncé avoir approuvé samedi un accord signé par son prédécesseur avec les créanciers privés du pays pour la restructuration d'une dette de 12,5 milliards de dollars en obligations souveraines.

"Les autorités sri-lankaises confirment l'approbation de l'accord de principe annoncé le 19 septembre", a déclaré dans un communiqué le ministère sri-lankais des Finances.

Frappé en 2022 par la plus grave crise économique et financière de son histoire, le pays a obtenu un an plus tard du Fonds monétaire international (FMI) une aide de 2,9 milliards de dollars (2,6 milliards euros) en échange de mesures d'austérité et d'une restructuration de sa dette. La crise de 2022 avait conduit le Sri Lanka à faire défaut sur sa dette extérieure d'un montant de 46 milliards de dollars. L'ancien chef d'Etat Ranil Wickremesinghe avait annoncé un accord avec les détenteurs d'obligations souveraines et la Banque chinoise de développement, deux jours avant le scrutin présidentiel du 21 septembre.

L'accord prévoyait l'effacement de 27% de la dette en obligations souveraines détenue par les créanciers privés du pays et de 11% des intérêts dus par le Sri Lanka depuis qu'il a fait défaut. Le nouveau président du pays, Anura Kumara Dissanayake, a manifesté son intention de "renégocier" certaines clauses de l'accord avec le FMI, notamment pour baisser les taxes sur les produits de première nécessité, très impopulaires. Vijitha Herath, le ministre sri-lankais des Finances, a annoncé la venue mercredi à Colombo d'une équipe du FMI pour rencontrer le nouveau gouvernement. Les négociations avec l'institution devraient débuter plus tard ce mois-ci aux Etats-Unis, a-t-il ajouté. L'accord de restructuration doit être soumis au Parlement pour ratification.

APS

TOURISME

Tamanrasset : M. Didouche appelle les opérateurs à contribuer à la réussite de la saison touristique saharienne

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, a appelé, jeudi depuis la wilaya de Tamanrasset, les opérateurs touristiques locaux à contribuer à la réussite de la saison touristique saharienne 2024/2025.

Présidant la cérémonie d'ouverture de la nouvelle saison touristique dans le Sud du pays, le ministre a exhorté les opérateurs touristiques locaux à s'impliquer dans sa réussite, soulignant que "toutes les conditions ont été réunies par l'Etat pour permettre aux touristes de visiter l'Algérie et d'apprécier les circuits et leurs destinations de choix". M. Didouche a relevé, dans ce contexte, que la wilaya de Tamanrasset, une région touristique par excellence, attire des touristes des quatre coins du monde, eu égard aux importantes potentialités qu'elle renferme.

Le ministre a inspecté, lors de cette visite de travail, le camping touristique privé "Touareg" et ses structures, un projet modèle respectant l'environnement de par sa construction en matériaux locaux, terre et bois. D'une capacité



d'accueil de 30 places, ce camping dispose d'autres structures à même d'offrir des prestations améliorées, après avoir refait peau neuve. Le ministre a également inspecté le chantier d'une structure hôtelière de 110 lits, appelé à renforcer le parc hôtelier et générer des emplois. M. Didouche a également assisté, au niveau de l'hôtel "Tahat", au lancement de la plateforme numérique de réservation électronique aux structures hôtelières relevant du groupe "Hôtel-

lerie, tourisme et stations thermales" regroupant plus d'une vingtaine de structures hôtelières à travers le pays.

Offrant diverses prestations, cette plateforme constitue un espace idéal permettant aux agences de tourisme et de voyages de faire la promotion de leurs produits touristiques. Le gestionnaire de l'agence "Akar-Akar", Mohamed Zounga, a valorisé les mécanismes prônés par le ministère de tutelle pour accompagner les

opérateurs touristiques, traduisant la volonté des pouvoirs publics de relancer le tourisme dans le Sud, notamment à travers l'établissement du visa d'entrée directement au niveau des aéroports et des postes frontaliers terrestres. Le ministre a inspecté aussi les ateliers de la Maison de l'Artisanat, encadré par des artisans de la wilaya, ainsi que l'école de gemmologie, avant de présider une rencontre avec les opérateurs locaux dans le domaine du tourisme.

ENVIRONNEMENT

Lancement de la 2^e édition de la grande campagne de nettoyage à Alger

La 2^e édition de la grande campagne de nettoyage a débuté, samedi au niveau de toutes les circonscriptions administratives de la capitale, avec la participation d'établissements publics, des acteurs de la société civile et des citoyens. La campagne est organisée sous le patronage du wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, avec

la contribution du Forum de l'économie durable. Les walis délégués des circonscriptions administratives ont supervisé le lancement de cette campagne, en présence des présidents des Assemblées populaires communales (APC), de membres d'APW, de représentants d'établissements publics de la wilaya, d'acteurs de la société civile,

les Scouts musulmans algériens (SMA), les clubs sportifs, les associations environnementales et culturelles et des citoyens. Cette 2^e édition de la grande campagne de nettoyage fait suite à celle lancée en août dernier, qualifiée de "grand succès" par ses initiateurs, et qui a vu une large participation des partenaires et de la société civile.

FORÊTS

Nâama : début des travaux de réalisation de la 2^{ème} partie du projet de réhabilitation du Barrage vert

Des travaux ciblant le reboisement et la protection de la steppe ont été lancés, début octobre en cours dans la wilaya de Nâama, dans le cadre de la deuxième partie du projet de réhabilitation et d'extension du Barrage vert, a-t-on appris auprès de la Conservation locale des forêts. Une enveloppe budgétaire de près de 70 millions de dinars, allouée au titre du programme de développement de l'année en cours, a été mobilisée pour financer cette partie du projet portant sur le reboisement et l'aménagement des superficies pastorales chevauchant les territoires administratifs des six communes concernées par le pro-

gramme de réhabilitation du Barrage vert dans la wilaya de Nâama, a fait savoir le chef du service Extension du patrimoine et mise en valeur des terres par intérim, Boukhil Hassani.

Le responsable a ajouté qu'il est question de procéder, dans cette partie du projet, à la création d'une réserve, avec un espace dédié à la production de boutures de plants, devant s'étendre sur plus de 500 hectares dans la commune d'Asla, ainsi que la mise en place de ceintures vertes "mixtes" sur une superficie de 30 hectares, répartis à raison de 10 hectares chacune au niveau des communes de Djeniene Bourezg, Aïn Seфра et Tiout.

Le programme porte aussi sur l'acquisition de kits de 57 panneaux d'énergie solaire et leur installation dans plusieurs communes, la réalisation de deux puits aménagés et deux abreuvoirs, a-t-on indiqué, précisant que la mise en terre des plants est prévue d'octobre à mars prochain. La Conservation des forêts de la wilaya de Nâama a, d'autre part, fait observer que la première partie du programme de réhabilitation du Barrage vert a été concrétisée au cours de l'année écoulée par la réalisation de ceintures vertes sur une superficie de 20 hectares, en privilégiant les essences arboricoles à haute valeur économique et résistant

au climat aride, à l'instar de l'olivier et du caroubier.

L'opération a également donné lieu à l'extension des aires de pâturage et la mise en œuvre de travaux de lutte contre la désertification et la fixation des dunes afin d'assurer l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines des zones sylvicoles, selon la même source. Il convient de souligner que la superficie totale ciblée dans la wilaya de Nâama, dans le cadre du méga-programme national de relance du Barrage vert, est estimée à 173.522 hectares, répartis entre six communes, soit 2,5% de la superficie globale.

TOURISME

Oran: intensifier les sorties touristiques au profit des jeunes pour prévenir les maux sociaux (Forum)

Les participants au premier forum sur le rôle du tourisme dans la lutte contre les maux sociaux et la drogue, organisé mercredi à Oran, ont souligné l'importance d'intensifier les sorties touristiques et les randonnées, ainsi que la pratique sportive de la marche, auprès des jeunes pour contribuer à la prévention de ces fléaux sociaux. Dans ce contexte, le chef du Bureau de suivi des activités de l'artisanat et des métiers à la Direction du tourisme et de l'artisanat d'Oran a indiqué, lors de ce forum abrité par la Maison de la culture et des arts "Zeddour Brahim Kacem", que "le tourisme, la randonnée et les sorties touristiques sont considérés parmi les moyens de divertissement les plus importants qui attirent les jeunes et jouent un rôle majeur dans la lutte contre les maux sociaux et la prévention des addictions".

"Ces sorties, organisées par de nombreuses associations locales à diverses occasions, permettent aux jeunes de découvrir des paysages naturels et des sites touristiques et contribuer au nettoyage des lieux visités par les jeunes et les sensibiliser à la nécessité de se tenir à l'écart des divers maux sociaux, d'éviter les drogues et de les sensibiliser à leurs dangers", a ajouté Iliès Hadjadj. Pour sa part, le responsable de l'association touristique "Génération Futures" a annoncé que l'association lancera des campagnes au niveau des sites archéologiques, des parcs publics et des établissements scolaires et universitaires d'Oran pour sensibiliser les jeunes aux dangers de la crise sociale, les maladies et la prévention contre les drogues, en coordination avec différents organismes publics et avec la participation des secteurs de la santé, du tourisme, des affaires religieuses et de l'éducation.

La même association œuvre également à organiser des sessions de formation pour les jeunes dans plusieurs domaines touristiques, tels que les équipements touristiques et l'artisanat, et bénéficieront d'un certificat qui les qualifie pour exercer ces métiers, a-t-on ajouté. L'organisation de cette rencontre a été supervisée par l'association "Génération Futures", en coordination avec la Maison de la Culture et des Arts, l'APC d'Oran et la Direction du Tourisme et de l'artisanat, en présence des représentants des Directions des Affaires Religieuses et des wakf, de la Santé et de la Population, de l'APW et des associations à caractère social, sanitaire et touristique.

TLEMCCEN

Clôture du colloque national sur "l'approche du Saint Coran sur la moralisation de la vie publique"

Les travaux du colloque national sur "l'approche du Saint Coran sur la moralisation de la vie publique", qui ont pris fin, mercredi à Tlemcen, ont donné lieu à des recommandations sur le concours des laboratoires et centres de recherche sur le traitement de certains phénomènes de la vie publique, en s'appuyant sur des études coraniques spécialisées. Les recommandations émises ont insisté sur l'importance de l'éducation au sein de la famille, étant la première cellule dans la société à inculquer les valeurs morales, exhortant les responsables des médias et les influenceurs sur les réseaux sociaux à mettre en exergue et diffuser les phénomènes de la morale positive de la société et se concentrer sur son large impact.

Un appel a été lancé à œuvrer pour augmenter l'esprit de conscience dans la société, eu égard à l'importance des valeurs et de la morale dans son renforcement, ainsi qu'à la préservation de nos valeurs dans différents domaines. Les participants ont salué les efforts des Cheikhs de zaouias, des imams, des guides religieux, des enseignants du Coran dans le traitement des affaires de morale, les incitant à poursuivre l'intérêt pour ce thème et des efforts colossaux des institutions de l'Etat, notamment les services sécuritaires et judiciaires, dans la lutte contre tout ce qui peut engendrer la prolifération de la criminalité et la délinquance. Cette rencontre a été organisée trois jours durant par le ministère des Affaires Religieuses et des Wakf, avec la participation d'académiciens, imams, cheikhs de zaouias et des représentants de plusieurs secteurs.

GUINÉE

Un accident de circulation fait quatre morts à Matoto

Un accident de circulation survenu vendredi à Matoto, une commune située dans la banlieue de Conakry en Guinée, a fait quatre morts et plusieurs blessés graves, ont constaté des médias sur place.

Un minibus chargé de passagers, essentiellement des femmes et des marchandises, a violemment heurté un camion stationné en bordure de route. Selon des témoins, la plupart des victimes sont des femmes qui se rendaient au marché de Sanoyah. L'excès de vitesse, le mauvais état du minibus, ainsi que le stationnement en position anormale du camion seraient les principales causes du drame. Les blessés, dont certains sont dans un état critique, ont été transportés d'urgence à l'hôpital alors que les corps des victimes ont été déposés à la morgue.



CHINE - TAÏWAN

Le bilan du typhon Krathon monte à quatre morts

Le bilan du typhon Krathon, qui a balayé jeudi le sud de l'île de Taïwan, s'est alourdi de deux nouveaux morts, portant à quatre le nombre de tués, ont annoncé samedi les autorités. Deux personnes portées disparues ont été retrouvées mortes samedi à New Taipei (nord), a indiqué l'Agence nationale des incendies, sans donner de détails. Le typhon a également fait 700 blessés. A tra-

vers l'île, 20.000 foyers étaient toujours privés d'électricité samedi, principalement dans la ville côtière de Kaohsiung (sud-ouest) où le typhon a touché terre. Dans la ville de New Taipei, les fortes pluies ont provoqué des glissements de terrain et inondé les rues, bloquant temporairement des dizaines d'élèves dans leurs écoles, selon les autorités. A Kaohsiung et dans la ville

voisine de Pingtung, environ 1.500 militaires ont été déployés afin de participer aux opérations de secours, selon le ministère de la Défense, qui a précisé que 250 soldats avaient été mobilisés à New Taipei et à Keelung pour aider à débayer les routes.

L'île de Taïwan est habituée aux tempêtes tropicales, fréquentes sur la période courant de juillet à octobre. Mais selon des ex-

perts, elles se forment de plus en plus près des côtes, gagnent plus rapidement en intensité et subsistent plus longtemps après avoir touché terre en raison du changement climatique. Le typhon Gaemi, qui s'est abattu sur Taïwan en juillet, a été le plus puissant en huit ans, et a fait au moins dix morts, des centaines de blessés et provoqué des inondations de grande ampleur à Kaohsiung.

CANADA

Une "tueuse en série" inculpée pour trois meurtres

Une femme "tueuse en série" a été arrêtée et inculpée vendredi pour trois meurtres commis cette semaine à Toronto et deux autres villes du Canada, a annoncé la police. "C'est une tueuse en série", a déclaré Bill Fordy, chef de la police de Niagara, l'une des régions où ont eu lieu les meurtres, qui se sont étalés sur trois jours, de mardi à jeudi. Sabrina Kauldhar, 30 ans, a été arrêtée vendredi dans un hôtel de la banlieue de Toronto.

Elle est accusée du meurtre d'une femme de 60 ans à son domicile de Toronto, d'un homme de 47 ans dans un parc de Niagara Falls et d'un homme de 77 ans dans un parking de Hamilton. Selon M. Fordy, elle a ciblé ses victimes au hasard à Hamilton et à Niagara Falls. L'accusée connaissait en revanche sa première victime à Toronto, ont indiqué les autorités à des médias. La police a trouvé la deuxième victime à Niagara Falls après avoir répondu à des appels d'urgence. Son décès a été constaté dans le parc même. La dernière victime, un enseignant à la retraite, souffrait de "blessures importantes qui semblent avoir été causées par des coups de couteau", a déclaré la police dans un communiqué. Il est décédé plus tard à l'hôpital.

HAÏTI

Au moins 70 personnes tuées par un gang (ONU)

Un gang a tué "au moins 70 personnes", dont des femmes et des enfants, jeudi en Haïti et en a blessé grièvement au moins 16 autres, a indiqué l'ONU vendredi. "Des membres du gang 'Gran Grif', armés de fusils automatiques, ont tiré sur la population, tuant au moins 70 personnes, dont environ 10 femmes et trois nourrissons", précise le Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme dans un communiqué, se disant "horrrifié".

Le massacre a été perpétré à Pont Sondé, une localité du département de l'Artibonite située sur la route reliant Port-au-Prince à Cap-Haïtien. Deux des personnes grièvement blessées sont des membres du gang touchés lors d'un échange de tirs avec la police haïtienne. Les membres du gang "auraient incendié au moins 45 maisons et 34 véhicules", forçant des habitants à fuir. Le Haut-Commissariat appelle "à une augmentation de l'aide financière et logistique internationale à la Mission multinationale d'appui à la sécurité (MMAS) en Haïti".

La MMAS, composée pour l'essentiel de policiers kényans, a entamé il y a peu une mission de soutien aux forces de l'ordre haïtiennes qui ont le plus grand mal à s'opposer aux gangs, lourdement armés, qui mettent à feu et à sang la capitale haïtienne et ses alentours depuis de très long mois. "Il est également essentiel que les autorités mènent une enquête rapide et approfondie sur cette attaque, qu'elles poursuivent les présumés responsables en justice, et qu'elles garantissent des réparations aux victimes et à leurs familles", souhaite encore le Haut-Commissariat. Un souhait qui risque fort de rester lettre morte, au regard de la fragilité des institutions du pays.

Au moins 3.661 personnes ont été tuées depuis janvier dans le pays en raison des violences, avait indiqué le Haut-Commissariat la semaine dernière. La vague de violence et une situation humanitaire catastrophique ont forcé plus de 700.000 personnes, pour moitié des enfants, à fuir leur domicile pour trouver refuge ailleurs dans le pays, selon les derniers chiffres de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) publiés mercredi. Les trois quarts environ de ces personnes déplacées internes sont désormais hébergées dans les provinces du pays, la région du Grand Sud en accueillant à elle seule 45%, selon l'agence onusienne.

TCHAD

1,5 million de personnes touchées par les inondations (Premier ministre)

Les inondations en cours au Tchad ont déjà affecté 1,5 million de personnes, a déclaré vendredi le Premier ministre tchadien, Allamaye Halina, appelant les partenaires techniques et financiers de son pays à l'aide. Selon le bilan fourni par M. Halina, 164.000 maisons ont été détruites, 250.000 hectares de culture dévastés et 60.000 têtes de bétail perdues, sans compter des dommages considérables causés à des milliers d'écoles, centres de santé et autres infrastructures publiques.

Le Tchad connaît une pluviométrie exceptionnelle depuis plusieurs

mois. N'Djaména, la capitale, est sous la menace grandissante de la montée des eaux des fleuves Chari et Logone qui s'y joignent pour se verser dans le Lac Tchad. Le niveau de la crue du fleuve Chari est déjà à 7,96 mètres, alors que le pic critique est fixé à 8 mètres. Il faut s'attendre à une montée des eaux entre 8,10 mètres et 8,60 mètres dans les dix prochains jours, a indiqué le Premier ministre. "Malgré nos ressources limitées et notre engagement envers les réfugiés soudanais à l'est du Tchad, le gouvernement redouble d'efforts pour limiter les dégâts causés par ces catastrophes naturelles

exceptionnelles et soulager les populations touchées", a déclaré le chef du gouvernement tchadien, affirmant que le gouvernement tentait d'atténuer les impacts de ces inondations en fournissant une assistance sanitaire et en distribuant gratuitement des vivres aux populations sinistrées. "Il y a encore péril en la demeure", a insisté M. Halina, avant de solliciter l'appui et l'assistance technique et financière massive des pays et organisations partenaires. "Nous savons compter sur votre solidarité et votre amitié qui ne nous ont jamais fait défaut", a-t-il conclu.

Alerte sur la montée rapide des fleuves Chari et Logone

Les eaux du fleuve Chari et Logone montent de façon alarmante suite aux pluies diluviennes qui ont frappé le Tchad depuis juillet, faisant 503 morts et affectant plus de 1,5 million de personnes, a déclaré vendredi le premier ministre Allah-Maye Halina. Vendredi matin, "le Chari a atteint 7m96. A ce stade (...), on pourrait enregistrer une montée d'eau comprise entre 8m10 et 8m60, voire au-delà d'ici une dizaine de jours, s'est-il alarmé. Ce fleuve d'Afrique, long de 1.200 km, prend sa source en République centrafricaine et coule en majeure

partie au Tchad. Il reçoit à N'djaména son affluent, le Logone, et la population est très dense dans les vallées fluviales.

Les inondations sans précédent qui touchent tout le continent africain depuis le début de la saison des pluies ont détruit au Tchad 164.000 maisons, 250.000 hectares de culture et 60.000 têtes de bétail, avec des dommages considérables sur des écoles, des centres de santé et autres infrastructures publiques, selon le bilan détaillé que le premier ministre fait devant un parterre de diplomates et de représentants huma-

nitaires. Selon lui, le gouvernement a aménagé plusieurs sites d'accueil pour les sinistrés dans toutes les régions touchées, avec mobilisation de ressources "pour fournir une assistance sanitaire aux populations affectées". Le Premier ministre tchadien a sollicité une assistance technique et financière "massive" des autres pays et des organisations internationales.

L'ONU avait déjà alerté début septembre sur l'impact "des pluies torrentielles et des inondations sévères" en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, notamment au

Tchad, en appelant à "une action immédiate et à un financement suffisant" pour faire face à la "crise climatique". Les averses diluviennes, "rappel brutal de l'impact croissant du changement climatique", ont ravagé plusieurs régions, faisant plus de 1.500 morts, touchant 4 millions de personnes et déplaçant plus d'1,2 million de sinistrés au Burkina Faso, au Cameroun, au Tchad, en Guinée, au Mali, au Nigeria et au Niger, selon un bilan de l'Organisation internationale des Migrations (OIM).

APS

CANCER DU POUMON La mortalité chuterait fortement avec des jeunes générations sans tabac (étude)

Interdire la vente de tabac aux jeunes nés entre 2006 et 2010 pourrait éviter près de 1,2 million de morts d'un cancer du poumon d'ici la fin du siècle, selon une étude pilotée par l'agence pour le cancer de l'OMS, le CIRC, et publiée jeudi. Le tabagisme est le principal facteur de risque de cancer du poumon, cancer le plus fréquent et le plus meurtrier dans le monde. Si la tendance actuelle se poursuit, plus de 2,95 millions de décès d'un cancer du poumon pourraient concerner les personnes nées entre début 2006 et fin 2010 - une cohorte de plus de 650 millions de personnes -, estiment les auteurs de l'étude publiée dans The Lancet Public Health.

Mais si les ventes de tabac étaient interdites pour cette génération, près de 1,2 million de ces morts pourraient être évitées d'ici 2095, selon ce travail de modélisation, l'un des premiers à évaluer l'impact d'une "génération sans tabac". Globalement, plus de décès par cancer du poumon seraient potentiellement évitables chez les hommes (45,8%) que chez les femmes (30,9%), estime l'étude, qui couvre 185 pays et s'appuie notamment sur des données de mortalité et d'incidence du cancer sur les cinq continents. Une tendance "probablement liée à la prévalence plus élevée et à l'apparition plus précoce du tabagisme chez les hommes", notent les chercheurs, également membres des universités de Saint-Jacques-de-Compostelle (Espagne), de Pretoria (Afrique du Sud), d'Ottago (Nouvelle-Zélande), d'Ouro Preto (Brésil), de l'American Cancer Society et du Centre chinois de contrôle et de prévention des maladies.

Mais dans certaines régions du monde, comme l'Amérique du nord, certaines parties de l'Europe, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, la proportion de décès évitables grâce à cette génération sans tabac serait plus élevée chez les femmes que chez les hommes. C'est chez les femmes en Europe occidentale (77,7%) et chez les hommes en Europe centrale et orientale (74,3%) que le pourcentage de décès évitables apparaît le plus élevé au niveau régional. Des initiatives pour une "génération sans tabac" ont été lancées dans plusieurs pays, comme la Nouvelle-Zélande, ou dans diverses régions d'Australie et des Etats-Unis.

En Nouvelle-Zélande, pionnière pour avoir voté en 2022 l'interdiction de vendre des cigarettes aux personnes nées après 2008, le nouveau gouvernement conservateur a annoncé fin 2023 l'abandon de ces mesures. A l'inverse, en Angleterre, le Premier ministre travailliste Keir Starmer compte reprendre le projet du conservateur Rishi Sunak pour que les moins de quinze ans d'aujourd'hui ne se voient jamais vendre légalement de cigarettes. Une politique de "génération sans tabac" ne suffira cependant pas face au fléau du tabagisme, soulignent les auteurs de l'étude. Pour le réduire, ils rappellent l'importance de mesures éprouvées, comme l'augmentation des taxes, les lieux sans tabac ou le soutien au sevrage.

APS

LUTTE CONTRE LE PALUDISME ET LA DIPHTÉRIE Saihi : recul du nombre de cas de paludisme à Tin Zaouatine

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi a affirmé, vendredi soir depuis la wilaya d'In Guezzam, que le nombre de cas de paludisme et de diphtérie a reculé à Tin Zaouatine, insistant sur la nécessité de la vaccination comme mesure préventive.

Lors de la visite d'inspection qui l'a conduit, au deuxième jour, dans les différents établissements de santé de la daïra de Tin Zaouatine, dans la wilaya d'In Guezzam, en compagnie de cadres du secteur et des autorités locales, M. Saihi a souligné que le nombre de cas de paludisme et de diphtérie connaissait un recul à Tin Zaouatine, notamment le paludisme, après le renforcement de la prise en charge sanitaire et la disponibilité des stocks de médicaments thérapeutiques et préventifs.

A cette occasion, le ministre a insisté sur la nécessité de vacciner tous les habitants des régions où des cas ont été signalés ou des régions voisines, en tant que mesure préventive à même de contribuer, a-t-il dit, à accélérer l'éradication de ces maladies importées. Dans le même sillage, M. Saihi a salué les efforts des autorités locales pour assécher les mares susceptibles d'abriter les moustiques vecteurs du paludisme, bien que l'équipe médicale dépêchée sur place par le ministère a confirmé que les moustiques présents dans notre pays n'étaient pas vecteurs de la maladie, a-t-il soutenu.

Le ministre a entamé sa visite dans la région par l'inspection de l'établissement public de santé de proximité de Tin Zaouatine, où il s'est enquis des conditions de prise en charge des



patients et de leur état de santé, saluant les efforts des équipes médicales qui ont permis d'obtenir des résultats positifs. Le ministre a également inspecté le projet de réalisation d'un hôpital de 60 lits à Tin Zaouatine, insistant sur la nécessité d'accélérer le rythme des travaux pour achever cette importante structure, qui comportera une unité de suivi, une unité de transfusion sanguine, un laboratoire, une unité de pédiatrie, ainsi qu'un service des urgences, un service de radiologie et un service de maternité.

Le ministre a clôturé sa visite par l'inspection de la polyclinique du quartier "Tenessa", où il s'est enquis des conditions de prise en charge et a fait le tour des différents services. De son

côté, le Directeur général de la prévention et de la promotion de la santé Djamel Fourar a souligné que l'opération de suivi sanitaire dans les wilayas d'In Guezzam, de Bordj Badji Mokhtar et de Tammanrasset après l'apparition de cas de paludisme et de diphtérie, a donné des résultats positifs et permis de stabiliser la situation épidémiologique, rappelant que l'Algérie a définitivement éradiqué le paludisme local depuis des années et que les cas apparus récemment sont des cas importés.

Le Directeur général de l'Institut national de santé publique M. Abderrezak Bouamra a indiqué, pour sa part, que l'opération de prise en charge des cas de paludisme et de diphtérie connaît une nette amélioration ce qui a permis de mai-

triser la situation. Le Directeur général de la Pharmacie centrale des Hôpitaux, Sabri Djerroud, a précisé à ce propos que ses services ont assuré l'approvisionnement périodique en médicaments, renforçant ainsi les stocks des hôpitaux outre l'intensification de l'opération de distribution, affirmant que les médicaments thérapeutiques et préventifs sont disponibles. Accompagné d'une délégation de cadres de son département, le ministre de la Santé avait entamé jeudi une visite d'inspection dans les wilayas de Bordj Badji Mokhtar et d'In Guezzam suite à l'apparition de cas de paludisme et de diphtérie dans certaines régions, et avait affirmé que la prévention était la solution idoine pour protéger les populations locales.

Un stock important de médicaments antipaludiques affecté aux hôpitaux pour parer à toute urgence (ministre)

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi a fait état, vendredi depuis In Guezzam, de l'approvisionnement des hôpitaux à l'échelle nationale en grandes quantités de médicaments antipaludiques et d'injections, pour parer à toute urgence. Dans une déclaration à l'APS, le ministre a souligné que la prise en charge des cas de paludisme avait été renforcée à travers la fourniture d'injections, indiquant que 1.400 injections ont été allouées à la wilaya d'In Guezzam, 2.000 à Bordj Badji Mokhtar, et 500 à Tammanrasset. Le stock de l'annexe de la Pharmacie centrale de la même wilaya compte 2.000 injections, a-t-il dit.

S'il s'agit également de 100 injections allouées à la wilaya d'Adrar, 300 à Béchar, 50 à Annaba et Oran, et 200 à Biskra, ajoute le ministre qui a fait savoir que le stock dans la wilaya d'Alger s'élève à 1.012 injections et 1.126 boîtes de comprimés, en sus des stocks déjà transférés vers différents hôpitaux. M. Saihi

a affirmé, dans ce cadre, que ces stocks "sont renouvelés périodiquement", assurant que "toutes les wilayas reçoivent des quantités supplé-

mentaires d'injections et de boîtes de médicaments pour parer à toute urgence". A cette occasion, le ministre a rappelé que les services de

santé sont à la disposition des citoyens et de tous les habitants des zones où des cas de paludisme et de diphtérie ont été signalés.

Les travaux d'aménagement d'un hôpital de 60 lits à In-Guezzam bientôt finalisés (ministre)

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a annoncé, vendredi soir depuis la wilaya d'In Guezzam, que les travaux d'aménagement et d'équipement d'un hôpital de 60 lits à In-Guezzam seront bientôt finalisés. Lors de la visite d'inspection qui l'a conduit, à la fin de la deuxième journée, dans les différents établissements de santé de la wilaya d'In Guezzam, M. Saihi a affirmé que "les travaux d'aménagement et d'équipement d'un hôpital de 60 lits à In-Guezzam vont bon train, soulignant que cela permettra aux habitants de la wilaya de bénéficier d'une structure sanitaire vitale". "Cet structure sera dotée d'équipements médicaux modernes de haute qualité, et supervisée par des médecins spécialistes, a-t-il ajouté précisant que "les infrastructures sanitaires seront équipées d'ambulances 4x4 adaptées aux régions sahariennes." L'hôpital de 60 lits d'In Guezzam constitue le deuxième projet au sein de la wilaya, outre l'hôpital de 60 lits de la daïra de Tin Zouatine, qui est actuellement en travaux.

Au terme de la visite qui l'a conduit, jeudi et vendredi, dans les wilayas de Bordj Badji Mokhtar et d'In-Guezzam, le ministre a rappelé que cette visite d'inspection lui a permis ainsi qu'à la délégation l'accompagnement de s'enquérir de près de la situation sanitaire des personnes atteintes de paludisme et de diphtérie en particulier, et de la réalité du secteur sanitaire en général. Dans le même sillage, le ministre a indiqué que l'opération de vaccination allait à bon rythme, ce qui facilitera la lutte contre ces maladies importées et l'approvisionnement des hôpitaux en quantités importantes de médicaments à visée thérapeutique ou destinés à la vaccination. Le ministre avait entamé, jeudi, une visite d'inspection en compagnie de cadres du secteur dans les wilayas de Bordj Badji Mokhtar et d'In-Guezzam où des cas de diphtérie et de paludisme ont été enregistrés dans quelques régions, soulignant que la vaccination était la meilleure solution pour l'amélioration de la situation sanitaire.

PALESTINE

Ghaza : les hôpitaux menacés de fermeture sous 24 heures

Les hôpitaux de la bande de Ghaza, notamment du nord, risquent d'être hors service dans les 24 heures en raison du manque de carburant, indique samedi le directeur de l'hôpital Kamal Adwan, Hossam Abu Safiya.

Abu Safiya a expliqué que "la réalité dans le nord de la bande de Ghaza est catastrophique, car l'hôpital Kamal Adwan et le reste des hôpitaux seront hors service dans les 24 heures en raison de la pénurie de carburant". Il a ajouté que "depuis une semaine, l'occupation n'a acheminé aucune quantité de carburant vers le nord de la bande de Ghaza, ce qui nous met face à une véritable catastrophe surtout par rapport aux patients et blessés de l'unité de soins intensifs, qui dépendent de respirateurs artificiels fonctionnant à l'électricité". Depuis le 7 octobre 2023, date du début de la guerre génocidaire, l'entité sioniste a détruit 23 hôpitaux sur 38, y compris des hôpitaux



publics et privés, ne laissant que 15 hôpitaux fonctionner à capacité limitée et dans des conditions difficiles, dans un contexte de pénurie aiguë de médicaments et de matériel médical. L'occupation sioniste empêche également

l'entrée de l'aide humanitaire, médicale et du carburant, à l'exception d'une petite quantité fournie aux institutions internationales, qui ne répond pas aux besoins des citoyens. La guerre génocidaire sioniste contre

Ghaza a fait 41.825 martyrs et 96.910 blessés, pour la plupart des enfants et des femmes, et plus de 10 000 personnes portées disparues, dans un contexte de destruction massive et de famine meurtrière.

NIGERIA

359 morts et plus de 10.000 cas présumés de choléra

L'épidémie de choléra au Nigeria a tué au moins 359 personnes de janvier à septembre dans 33 Etats du pays, dont celui de Lagos (sud-ouest), a indiqué le Centre nigérian de contrôle et de prévention des maladies (NCDC) dans un nouveau rapport publié jeudi. Dans sa dernière mise à jour, l'agence de santé publique a confirmé une augmentation du nombre de cas suspects, qui est passé à 10.837 cette année. Depuis le début de l'année, ce sont 33 des 36 Etats du pays qui ont signalé des cas suspects de choléra. Au

moins 15 nouveaux cas mortels, sur 198 nouveaux cas suspects, ont été signalés dans cinq Etats rien que la semaine dernière, avec un taux de létalité de 7,6%, selon le NCDC.

A la tête d'un groupe de travail technique national multisectoriel sur le choléra, le NCDC a exhorté les autorités des Etats à renforcer leur plan de préparation et de réaction au choléra et à développer leurs capacités de gestion des situations d'urgence. En septembre, au moins "254 tests de diagnostic rapide ont

été effectués avec 175 résultats positifs, 149 tests de culture de selles ont été effectués et 103 résultats positifs", selon le rapport du NCDC. Le choléra est une maladie très virulente qui se caractérise, dans sa forme la plus grave, par l'apparition soudaine d'une diarrhée aqueuse aiguë pouvant entraîner la mort par déshydratation sévère. Les épidémies de choléra sont fréquemment signalées au Nigeria en raison du manque d'approvisionnement en eau potable, en particulier dans les zones densément peuplées.

LIBAN

Aides médicales des organisations de l'ONU sur fond d'attaques des forces sionistes

Le Liban a déclaré avoir reçu, vendredi, des aides médicales de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), alors que le pays fait face à des frappes continues des forces d'occupation sionistes. La cargaison est arrivée à l'aéroport international Rafic Hariri de Beyrouth et a été accueillie par le ministre de la Santé Firas Abiad, le représentant de l'OMS au Liban Abdinasir Abubakar et le représentant du HCR Ivo

Freijsen, selon des médias.

Après la livraison, Firas Abiad a souligné que l'aide médicale arrivait à un "moment critique", le Liban étant confronté à des attaques des forces d'occupation sionistes. Le ministre a également souligné qu'un pont aérien humanitaire avait été mis en place depuis les Emirats arabes unis (EAU). Un avion transportant 55 tonnes d'aide est arrivé vendredi, et d'autres avions en provenance de Slovaquie, de Pologne et d'autres pays sont attendus sous

peu. Abdinasir Abubakar, représentant de l'OMS, a indiqué que la première livraison comprenait des fournitures médicales essentielles pour aider les hôpitaux à gérer l'afflux de victimes.

"Les hôpitaux sont submergés par un nombre croissant de blessés et il est de notre responsabilité, avec d'autres agences des Nations Unies, de nous assurer qu'ils disposent des outils nécessaires pour sauver des vies", a déclaré Abubakar, précisant que d'autres aides étaient at-

tendues dans les jours à venir. Le représentant du HCR Ivo Freijsen a quant à lui ajouté : "Nous voulons montrer notre solidarité avec le Liban en travaillant avec toutes les organisations humanitaires pour garantir l'aide nécessaire, et nous appelons les donateurs à répondre rapidement à ces demandes urgentes". L'entité Sioniste mène depuis le 23 septembre des frappes aériennes massives sur tout le territoire libanais, faisant plus de 1100 martyrs, selon le ministère libanais de la Santé.

Trois hôpitaux hors service en raison des frappes de l'armée sioniste

Trois hôpitaux au Liban, dont l'un près de la banlieue sud de Beyrouth, ont annoncé vendredi suspendre leur activité en raison des frappes de l'armée sioniste sur le pays, dans des communiqués rapportés par l'agence nationale d'information libanaise ANI. L'hôpital privé Sainte Thérèse près de la banlieue sud de la capitale a annoncé cesser ses services en raison de bombardements à proximité, et fait état d'"immenses dégâts" dans l'établissement. Deux hôpitaux publics du sud du Liban ont également annoncé suspendre leur activité. L'hôpital Mais al-Jabal situé près de la frontière a "fermé tous ses services", en raison des frappes des forces sionistes et de difficultés d'approvisionnement et d'accès. Le directeur d'un troisième établissement,

l'hôpital de Marjayoun, a indiqué avoir été contraint d'évacuer et de fermer après une frappe des forces sionistes visant des secouristes devant l'entrée de l'hôpital, alors qu'ils étaient en train de transporter des blessés. Une frappe de l'armée sioniste a "visé des ambulances devant l'entrée principale, entraînant la panique parmi le personnel", a déclaré le docteur Mouenes Kalakesh. Selon l'ANI, quatre employés du Comité de santé islamique sont tombés en martyrs.

"Le manque de personnel et les bombardements nous ont forcés à fermer l'hôpital", a-t-il dit, alors que son établissement était en service depuis le début de l'intensification des raids des forces sionistes le 23 septembre. "Depuis quatre jours nous n'avons plus d'anesthésiste

ni de spécialistes de laboratoire, car beaucoup de gens ont fui", a poursuivi le Dr Kalakesh. Jeudi, le ministre de la Santé Firas Abiad a indiqué que plus de 40 secouristes et pompiers sont tombés en martyrs dans des frappes de l'armée sioniste en trois jours.

Depuis le début de l'agression sioniste, il y a près d'un an, 97 secouristes sont tombés en martyrs, selon lui. Plus de 1.110 personnes sont tombées en martyrs depuis le 23 septembre, selon un bilan établi à partir de données officielles libanaises. Vendredi, le Premier ministre libanais Najib Mikati a appelé la communauté internationale à faire pression sur l'entité sioniste pour "permettre aux secouristes d'atteindre les sites bombardés pour évacuer" les blessés.

RD CONGO

La vaccination contre le mpox a commencé à Goma

Les premières vaccinations contre le mpox en République démocratique du Congo (RDC), épicentre de l'épidémie actuelle, commencent samedi à Goma (est), a annoncé le ministre congolais de la Santé. "Nous lançons, à partir de demain 5 octobre, la campagne de vaccination", a déclaré Samuel-Roger Kamba lors d'une conférence de presse dans la capitale Kinshasa. La vaccination contre le virus, auparavant appelé variole du singe, devait initialement commencer mercredi. Elle a été retardée notamment en raison de retards dans l'acheminement des doses à travers ce pays d'Afrique centrale pauvre en infrastructures et grand comme quatre fois la France.

Selon M. Kamba, les premiers vaccins seront inoculés à Goma, capitale de la province du Nord-Kivu, aux catégories de populations jugées les plus à risques comme les personnels de santé, les personnes en contact, les malades. L'est de la RDC est la région la plus touchée par le virus. Au total, le pays a enregistré plus de 30.000 cas et près de 990 décès depuis le début de l'année avec une mortalité accrue chez les enfants. "Presque 70% des décès concernent des enfants de moins de cinq ans", a ajouté le ministre. La vaccination ne concerne toutefois à ce stade que les adultes. La RDC a reçu le mois dernier 265.000 doses données par l'Union européenne et les Etats-Unis. Ce vaccin, fabriqué par le laboratoire danois Bavarian Nordic, est uniquement destiné à des adultes. Un autre vaccin contre le mpox, qui peut lui être administré à des enfants, est autorisé par le Japon, avec qui la RDC est en discussions pour un possible approvisionnement.

"Les besoins sont beaucoup plus importants, vous pouvez imaginer que dans un pays de 100 millions d'habitants, ce n'est pas avec 265.000 doses qu'on résout le problème", a souligné le ministre de la Santé, expliquant qu'il ne s'agit pas à ce stade d'une "vaccination de masse". "Nous attendons que le deuxième lot de vaccins Bavarian Nordic qui nous a été annoncé par la France, de 100.000 doses, arrive. Mais nous attendons plus encore les trois millions de doses que le Japon a promis", a poursuivi M. Kamba. Le pays doit également recevoir 4.500 tests de diagnostic précoce pour mieux lutter contre l'épidémie avec des traitements et des soins rapides.

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a annoncé vendredi donner son feu vert à un test PCR permettant de détecter l'ADN du virus avec des écouvillons à partir de lésions cutanées. Plusieurs épidémies de mpox sont actuellement en cours dans le centre de l'Afrique. La recrudescence des cas et l'apparition d'un nouveau variant avaient poussé l'OMS à déclencher son plus haut niveau d'alerte mondiale en août. Le virus est présent dans seize pays africains, selon l'Agence sanitaire de l'Union africaine (Africa CDC).

APS

DENTS

6 aliments qui préviennent les caries

Chacun sait que, pour éviter les caries, il vaut mieux oublier les sucreries. En revanche, il y a quelques aliments amis de vos dents que vous pouvez ajouter sans hésiter à vos menus quotidiens. Découvrez-les en images.

Même si cela ne remplacera jamais un bon brossage de dents, croquer dans une pomme permet de faire un petit nettoyage de la surface des dents et ainsi de limiter la formation de caries. Et après le repas, manger une pomme entraîne une salivation qui lutte contre l'acidité et l'activité bactérienne. Mais pour conserver des dents saines et sans caries on pense aussi à d'autres aliments, présentés dans ce diaporama.

Attention aux infections

Une carie ou une infection dentaire laissent passer dans le sang des bactéries qui peuvent se fixer sur un endroit fragile comme un tendon ou un muscle lésé. Même une carie peut alors entraîner une inflammation susceptible de se propager dans l'organisme.

1/6 - LES POMMES. Une pomme par jour peut éloigner la... fraise du dentiste pour toujours ! Croquer dans une pomme aide la salive à nettoyer les dents et les flavonoïdes présents dans la pomme empêchent la prolifération des bactéries présentes dans la bouche.

En outre, la peau et la pulpe de la pomme concentrent beaucoup de vitamine C. Or, étude menée aux États-Unis a démontré que les personnes qui consomment au moins 80 mg de vitamine C chaque jour ont 25% de risques en moins de souffrir de maladies dentaires que les personnes qui en consomment moins de 60 mg.

2/6 - LE THÉ. Le thé vert et le thé noir sont excellents pour lutter naturellement contre les caries. En effet, les catéchines présentes dans le thé empêchent la plaque dentaire d'adhérer à l'émail des dents et donc aux bactéries de s'accrocher.

En outre, le thé est riche en fluor, dont l'effet bénéfique sur l'émail des dents n'est plus à démontrer. Mais pour un véritable



effet anti-carie, il est conseillé de boire votre thé sans sucre et sans édulcorant, bien sûr !

3/6 - LE CACAÛ. Qu'est-ce que le thé et le

cacaïo ont en commun ? Les polyphénols ! Ces molécules antioxydantes qui suscitent beaucoup d'intérêt dans la prévention du

cancer ou des maladies cardio-vasculaires, jouent également un rôle dans la prévention des caries. Les polyphénols du cacao font un effet barrière contre les attaques acides de certaines bactéries (plus particulièrement les streptocoques sanguin) présentes dans la flore buccale. Mais, soyons clairs, on parle ici du cacao en poudre non sucré et non des barres chocolatées à base de cacao !

4/6 - LES CRANBERRIES. Ces petites baies rouges sont extrêmement riches en flavonoïdes, des anti-oxydants connus pour leur effet anti-microbien. Les flavonoïdes présents dans les fruits rouges empêchent les bactéries de se coller à la paroi dentaire de la même manière qu'ils empêchent les bactéries de se coller à la paroi de la vessie (empêchant ainsi les infections urinaires).

5/6 - LE LAIT FERMENTÉ. Le lait fermenté tout comme les yaourts naturels maison (sans sucre et sans additifs) agissent sur les dents comme un dentifrice naturel qui empêcherait les bactéries de coller à l'émail.

Une étude américaine a montré que les adultes qui consommaient régulièrement des produits laitiers fermentés (yaourts, lait ribot, kéfir... j'avalerai une salive dont le pH était moins acide et largement au-dessous du seuil critique qui provoque la corrosion de l'émail.

En outre, le yaourt est riche en calcium et en phosphate, deux minéraux qui aident à reminéraliser les dents.

6/6 - LE FROMAGE. Outre le fait que les dents ont besoin de calcium pour être protégées et rester solide ancrées, le fromage contient de la caséine, une protéine qui booste le calcium dans la reminéralisation de l'émail des dents. Pas besoin de vous ruiner sur le plateau de fromages : en consommant une petite part de 5g est suffisante pour améliorer la santé des dents.

Comment prendre soin de ses gencives

En plus de soutenir nos dents et de protéger les os de notre mâchoire, les gencives embellissent notre sourire... à condition d'être saines ! Nos conseils pour les conserver en bonne santé.

JE LES ENTRETIENS

Outre se brosser les dents correctement (aujourd'hui la gencive vers la dent) deux fois par jour au minimum et peaufiner le nettoyage avec du fil ou des brossettes interdentaires, on ne déroge pas au détartrage effectué par un spécialiste (la sécurité sociale en rembourse deux par an). Les brossettes à dents électriques seraient plus efficaces pour éliminer la plaque dentaire et prévenir les gingivites. Elles proposent généralement plusieurs modes de brossage ce qui permet de nettoyer tout en douceur les gencives, même les plus sensibles.

J'ÉVITE CE QUI PEUT LES IRRITER

On limite le sucre, la dégradation crée une acidité qui entraîne la plaque dentaire et favorise l'inflammation des gencives.

On fuit le tabac, deuxième facteur de risque de développement de maladies parodontales ou gingivales. On ne parvient pas à arrêter de fumer, on est encore plus vigilant sur l'hygiène buccale et le détartrage régulier.

Idem pour l'alcool qui, comme la cigarette, modifie l'équilibre de la flore buccale et assèche la bouche, accentuant la formation de plaque dentaire et, par conséquent, l'inflammation des gencives.

En cas de saignement, de gonflement ou de changement de couleur des gencives, on file chez le dentiste.

J'ADOpte LES BONS RÉGIMES APRÈS LES REPAS

Lorsqu'on ne peut pas se brosser les dents après un repas (déjeuner au restaurant, dîner chez des amis...), on se rince la bouche avec de l'eau. On étiquette également mâcher un chewing-gum sans sucre, la mastication aidant à sécréter de la salive (qui neutralise l'acidité buccale) et à renforcer les gencives. Autre geste à pratiquer facilement à tout moment : se masser les gencives avec la langue, en la passant devant et derrière les dents, sur les gencives et même sur le palais, pendant environ 1 minute.

JE LES CHOUCROUTE

Pourquoi ne pas essayer le bain de bouche quotidien à l'huile de sésame ? Issue de la médecine ayurvédique traditionnelle, cette technique assainit la bouche tout en renforçant les dents et les gencives. Elle aiderait même à blanchir les dents ! Le matin, avant le brossage, on se gargarise la bouche avec une cuillerée à soupe (ou à café les premiers temps) d'huile de sésame bio et on la fait circuler entre les dents pendant 10 à 15 minutes (on peut commencer par 5 minutes et augmenter au fur et à mesure). Ensuite, on rince l'huile (qui a alors, normalement, une texture un peu laiteuse) avant de se rincer la bouche.

10 idées reçues sur le soin des dents

Avoir des dents belles et saines passe par un brossage régulier, une visite annuelle chez le dentiste, la suppression des grignotages... Mais êtes-vous vraiment au point sur l'hygiène bucco-dentaire ? Voyez si vous savez discerner le vrai du faux.

Pendant longtemps, les dentistes n'ont cessé de nous répéter qu'il fallait se brosser les dents au moins trois fois par jour pour conserver des dents en bonne santé. Mais comme cette recommandation n'était suivie que par un Français sur quatre, il y a une petite dizaine d'années, l'Union française pour la santé bucco-dentaire (UFSBD) a donc décidé de revoir ses préconisations et de les adapter à notre mode de vie. Dorénavant, ce sont deux brossages quotidiens (matin et soir seulement) qui sont recommandés, car la plaque dentaire met 12 heures à se former.

Mais ne croyez pas vous en tirer à bon compte : un brossage de moins c'est une chose. Mais les dentistes insistent sur la durée du brossage : celui-ci doit durer au moins deux minutes à chaque fois (et non entre 43 et 50 secondes comme c'est le cas aujourd'hui pour la plupart d'entre nous). Et insistent également sur le choix du dentifrice.

LE DENTIFRICE : TOUJOURS AVEC DU FLUOR

L'introduction de fluor comme agent anticaries dans les dentifrices date de 1947. Minéral (fluorure de sodium, monofluorophosphate de sodium...) ou organique (Olaflur), le fluor s'est imposé peu à peu dans toutes les formules de dentifrice. Son incorporation a permis de réduire de façon considérable la prévalence de la carie dentaire dans le monde, notamment grâce aux ions fluorures qui sont réellement actifs.

Les ions fluor sont limités dans les cosmétiques à la dose de 0,15% (soit 1500 ppm, unité éternisée par l'usage dans le domaine bucco-dentaire). Les risques d'intoxication chroniques sont faibles. Cela arrive en cas d'ingestion d'une forte quantité de dentifrice, en particulier par des enfants qui ne sont pas en âge de le rechercher ou dans des situations psychiatriques particulières* souligne l'UFSBD.

COMMENT OPTIMISER LES BROSSAGES QUOTIDIENS ?

Pour remplacer le brossage des dents du midi, peu pratique quand on travaille, les professionnels de la santé bucco-dentaire recommandent de se rincer la bouche avec un verre d'eau après le repas et de mâcher un chewing-gum sans sucre. Le fait de mastiquer du chewing-gum va permettre de produire une salive plus chargée en bicarbonate donc plus apte à lutter contre les attaques acides des aliments et notamment des sodas.

Pour optimiser les deux brossages quotidiens, l'UFSBD recommande également de passer à la brosse à dents électrique car celle-ci est plus efficace qu'une brosse à dents manuelle pour éliminer la plaque dentaire et réduire les inflammations des gencives.

1/10 - Peu importe le dentifrice

FAUX. Si la plupart sont de bonne qualité, privilégier toujours les dentifrices au fluor (1 000 à 1 500 ppm). Cet oligoélément vient en effet se fixer sur l'émail dentaire pour le renforcer et le rendre moins sensible aux attaques acides, et donc aux caries. L'astuce : à la fin du brossage, cracher l'excédent de dentifrice, mais ne pas se rincer la bouche, ce qui permet au fluor de rester plus longtemps en contact avec les dents.

2/10 - Brossettes à dents électrique et manuelle valent

FAUX. Électrique, elle élimine deux fois plus de biofilm qu'une brosse manuelle. Sans doute parce que le brossage est plus complet et plus long grâce au minuteur pré-régulé sur trois minutes. Car c'est la répétition du mouvement et non la pression exercée qui élimine la plaque



dentaire. Manuelle ou électrique, il faut cependant penser à changer sa brosse tous les deux à trois mois, car ce sont de vrais repaires de bactéries.

3/10 - Une mauvaise haleine est toujours due à une mauvaise hygiène dentaire

FAUX. Si 8 fois sur 10, l'haleine est d'origine bucco-dentaire, dans les autres cas, sa cause est plutôt digestive. Lorsque l'hygiène dentaire est la coupable, ce sont surtout les bactéries stagnantes dans les espaces dentaires qui fabriquent des composés volatils sulfurés et malodorants. Il faut donc insister sur le nettoyage interdentaire, là où se niche et se développe la plaque dentaire. Inutile en revanche de se brosser la langue (sauf en cas de mycose), on risque au contraire de l'agresser et de perturber le microbiote buccal protecteur. Découvrez 7 recettes naturelles contre la mauvaise haleine.

4/10 - Les chewing-gums peuvent remplacer un brossage

FAUX. Mâcher un chewing-gum, même sans sucre et au fluor, ne dispense pas du brossage. Néanmoins, en faisant mastiquer, il augmente la production de salive, qui apporte des immunoglobulines aux propriétés antibactériennes et des minéraux (fluor, calcium...) qui rechargent les cristaux de la dent attaqués par les acides de l'alimentation.

5/10 - Le fil dentaire est indispensable

VRAI. Sur des gencives jeunes avec des dents saines, ce fil permet de nettoyer les espaces étroits entre les dents, à fortiori si elles sont très serrées. Quel que soit le fil choisi (cisé, avec antiseptique...), il suffit de le glisser entre deux dents en opérant un petit mouvement de cisail, puis de descendre à la verticale en veillant à s'arrêter quelques millimètres avant la gencive pour ne pas la blesser. On effectue ensuite des allers-retours de haut en bas afin de bien déloger les résidus alimentaires.

6/10 - Les brossettes interdentaires, c'est surtout une mode

FAUX. Elles représentent une alternative au fil dentaire pour les personnes dont les espaces interdentaires s'élargissent avec le vieillissement de la gencive.

Choisir le diamètre le plus adapté (on trouve des modèles de 0,6 à 6 mm) avec l'aide de son chirurgien-dentiste : elles doivent être de taille suffisante pour qu'il soit nécessaire de forcer un peu le passage. Les premières fois, elles peuvent provoquer un léger saignement, cela signifie que les bactéries ont rendu la gencive inflammatoire. Il ne faut surtout pas arrêter, mais au contraire continuer de passer la brosse. Après trois ou quatre jours, les bactéries

7/10 - On retire systématiquement les dents de sagesse

FAUX. Situées au fond des arcades dentaires, ces dents ont les mêmes fonctions que les autres molaires, mais elles ont aujourd'hui peu d'utilité puisque nous ne déchiquetons plus la viande crue comme nos lointains ancêtres. Pour autant, elles ne sont extraites vers l'âge de 18-20 ans que si elles sont mal positionnées ou que la mâchoire est trop étroite pour les accueillir.

8/10 - On peut régénérer 80 % de l'émail

FAUX. Les produits qui font cette promesse permettent de renouveler seulement une petite partie de l'émail grâce à l'apport de minéraux (phosphore et calcium). Ils peuvent donc contribuer à réduire la sensibilité des dents au froid, mais rien de plus !

9/10 - Fini les plombages

En France, depuis juillet 2018, ces amalgames dentaires composés d'un mélange d'argent, de cuivre, de zinc et de mercure ne sont déjà plus utilisés chez les femmes enceintes ou allaitantes et les enfants de moins de 15 ans, et ce sera le cas pour tous en 2022.

Cet alliage aurait des effets toxiques pour le développement neurologique, le système immunitaire, l'appareil reproducteur et le système cardiovasculaire. « Bien que peu esthétiques, ces amalgams avaient cependant l'avantage d'être bien tolérés d'avoir une action antibactérienne », souligne le Dr Benoît Perrier. Aujourd'hui, les composites (résine) sont de la même couleur que les dents du patient, mais leur pose nécessite un traitement à l'acide et l'emploi d'adhésif qui sont des composés chimiques. Leur longévité peut être moins bonne, ils devront être remplacés tous les 6 à 8 ans.

Les ciments verre ionomère (CVI) sont aussi une alternative, leur mise en œuvre ne nécessitant pas ces produits chimiques, mais ils ne peuvent pas être utilisés pour des restaurations trop importantes et peuvent s'user plus rapidement.

10/10 - Le détartrage, c'est tous les ans

VRAI. Si malgré un brossage régulier, le biofilm et la tartre se sont installés, seul un détartrage permettra de les déloger sans abimer l'émail des dents. Ce nettoyage effectué par le chirurgien-dentiste est recommandé au moins une fois par an, et davantage chez les personnes qui "fabriquent" beaucoup de tartre ou les personnes à risque : fumeurs, diabétiques, femmes enceintes...

Une mauvaise santé bucco-dentaire peut favoriser les carences alimentaires

Que vous soyez âgé ou non, faites attention à vos dents, à vos gencives, à votre salive. Une étude souligne qu'avoir une mauvaise santé bucco-dentaire pourrait engendrer des carences.

On le voit principalement chez les personnes âgées, les dents se détériorent, tombent pour certaines, les gencives sont plus sensibles... Et de fait, on évite de consommer certains aliments compliqués à mastiquer, trop collants ou croquants. La conséquence ? Un risque de carences. Cela ne s'applique pas qu'aux aînés ! Mais à toute personne qui aurait une santé bucco-dentaire défaillante. Une étude menée par le Centre des Sciences du goût et de l'alimentation s'est penchée sur la question de ces carences et cherche un moyen de les éviter.

Des tests ont été menés sur des personnes âgées avec une dentition en plus ou moins bon état. Les chercheurs ont remarqué que lorsque l'on perd ses dents, même avec un

dentier partiel, les aliments sont moins bien réduits en particules. Donc moins faciles à digérer, d'une part, et d'autre part, les nutriments (qui commencent à être ingérés pendant la mastication), sont moins bien assimilés.

LA SALIVE ET LES DENTS ONT UN RÔLE DIRECT SUR L'ÉQUILIBRE NUTRITIF

Autre problème des personnes âgées : un manque de salive. Dans l'étude, les scientifiques pointent une diminution de 38% chez les seniors de plus de 70 ans par rapport à la tranche d'âge des 22-55 ans.

Cela peut être la conséquence de certains médicaments ou simplement du vieillissement. Or, la salive, tout comme les dents, joue un rôle prépondérant dans la nutrition. Elle permet de donner du plaisir en mangeant et d'agglomérer les particules mâchées en un bol alimentaire. Elle est aussi un facilitateur de digestion car elle contient du bi-



carbonate. Lorsqu'elle se fait plus rare, on observe une baisse d'appétit, et des apports alimentaires déséquilibrés.

Ce qu'éprouve cette étude concerne en particulier les personnes âgées, mais peut être appliqué aux personnes avec une mauvaise santé bucco-dentaire en général, impliquant une perte de dents importante, des douleurs buccales, un manque de salive. Les dents sont les plus perçues de la même manière, n'ont plus tout à fait le même goût, sont plus compliquées à mâcher et à avaler. Tout cela explique en quoi la santé bucco-dentaire, apparemment peu liée aux questions de nutrition, est en réalité essentielle pour éviter les carences.

L'objectif de cette enquête est à la fois de rappeler que les rendez-vous réguliers chez le dentiste sont importants, mais aussi de réfléchir à mettre en place des recettes adaptées aux personnes souffrant de problèmes bucco-dentaires.

SAHARA OCCIDENTAL

Visite de l'envoyé personnel du SG de l'ONU : le peuple sahraoui résolu à poursuivre le combat (diplomate)

Le représentant du Front Polisario auprès de l'ONU et coordinateur avec la MINURSO, Sidi Mohamed Omar a affirmé, vendredi, que les dirigeants sahraouis avaient informé l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura que le peuple sahraoui était résolu à poursuivre son combat jusqu'au recouvrement de sa souveraineté sur l'intégralité de ses territoires.

Dans une déclaration à l'APS, Sidi Mohamed Omar a mis l'accent sur l'importance de la visite de l'Envoyé onusien, jeudi, aux camps des réfugiés sahraouis, qui s'inscrit dans le cadre de sa rencontre avec les deux parties au conflit (Front Polisario et Royaume du Maroc), avant de présenter son briefing au Conseil de sécurité le 16 octobre prochain. Après avoir rappelé la nature juridique de la question sahraouie, qui est une question de décolonisation, les dirigeants de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) ont réaffirmé à M. De Mistura leur engagement à coopérer avec l'ONU et l'Union africaine (UA) en vue de parvenir à "un règlement durable et juste" au conflit au Sahara occidental sur la base "du respect des principes et objectifs de l'Acte constitutif de l'UA", a fait savoir le diplomate sahraoui.

Pour rappel, le Président sahraoui, Secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali a reçu jeudi soir, l'Envoyé personnel onusien et ses assistants. La rencontre s'est déroulée en présence du coordinateur avec la Minurso, Mohamed Sidi Omar et de la conseillère à la présidence de la République chargée de l'information et



du monde arabe, Nanna Labat Rachid. Auparavant, M. De Mistura a tenu, au camps des réfugiés Chahid El Hafed, une séance de travail avec des dirigeants sahraouis, à leur tête le ministre conseiller à la présidence de la République sahraouie chargé des affaires diplomatiques, Mohamed Salem Ould Salek et le ministre des Affaires étrangères, Mohamed Sidati.

L'Envoyé personnel du SG de l'ONU a rencontré également de nombreux citoyens et élus ainsi que des membres du Parlement sahraoui et du Conseil consultatif de la RASD. Dans le même cadre, M. De Mistura a visité nombre de structures et institutions relevant de l'Etat sahraoui, notamment le siège du Croissant rouge sahraoui.

Pillage des ressources du Sahara occidental: le verdict de la CJUE constitue une "grande victoire" pour les Sahraouis (présidence sahraouie)

Les arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), rendus vendredi concernant le pillage des ressources du Sahara occidental, constituent une "grande victoire" pour le peuple sahraoui et le confortent dans sa lutte pour la liberté et l'indépendance, a indiqué la présidence sahraouie. "Les arrêts de la Cour sont sans précédent dans l'histoire de la décolonisation. Ils constituent une grande victoire pour le peuple sahraoui et le confortent dans sa lutte pour la liberté et l'indépendance", a salué la présidence sahraouie dans un communiqué.

"Marquant le triomphe de la légalité internationale sur le fait accompli, ces arrêts portent un coup fatal à l'occupant marocain puisqu'ils le privent de leviers économiques et politiques pour maintenir sa présence illégale dans le

territoire et poursuivre sa politique illégale de colonisation du territoire, par la spoliation des ressources naturelles sahraouies", a souligné la présidence sahraouie. "Les accords commerciaux UE-Maroc de 2019 en matière de pêche et de produits agricoles, auxquels le peuple du Sahara occidental n'a pas consenti, ont été conclus en méconnaissance des principes de l'autodétermination et de l'effet relatif des traités", a indiqué la CJUE dans son arrêt.

Dans ses arrêts de vendredi, la CJUE rappelle d'abord l'ensemble des acquis de 2016 et de 2018

comme une base intangible, à savoir que le Sahara occidental dispose d'un statut séparé et distinct par rapport au territoire marocain et que le peuple sahraoui constitue un sujet de droit international tiers aux relations UE-Maroc, dont le consentement est incontournable. La présidence sahraouie a affirmé qu'"en réponse aux agissements irresponsables de certains Etats européens, en particulier la France et l'Espagne qui, par des décisions unilatérales ont cru pouvoir altérer le statut international du territoire, les arrêts de la Cour rappellent avec force que la question du Sahara occidental est une question de décolonisation et qu'il n'existe pas de solution en dehors du strict respect du droit à l'autodétermination et à l'indépendance du peuple sahraoui".

Par son représentant, à

savoir le Front Polisario, "le peuple sahraoui dispose désormais d'une voie d'accès garantie au juge de l'Union européenne pour contester toute question touchant à l'intégrité territoriale du Sahara occidental et à l'exploitation des ressources naturelles. Cet apport décisif empêchera tout nouveau contournement des décisions de justice", conclut la présidence de la République sahraouie. Dans un autre arrêt, la CJUE s'est également prononcée sur l'identification et l'étiquetage des melons et des tomates du Sahara occidental. Elle y souligne, en substance, que cet étiquetage doit indiquer le seul Sahara occidental comme étant le pays d'origine de ces produits, à l'exclusion de toute référence au Maroc, afin d'éviter d'induire le consommateur en erreur quant à leur véritable origine.

AFRIQUE

La Chine exhorte à améliorer la gouvernance mondiale et à réparer l'injustice historique faite à l'Afrique

Le représentant permanent de la Chine auprès des Nations Unies, Fu Cong, a appelé mercredi à davantage d'efforts pour améliorer le système de gouvernance mondiale et réparer l'injustice historique faite à l'Afrique. Les pays africains sont sortis de la domination coloniale et ont atteint l'indépendance nationale, a rappelé M. Fu lors de la réunion d'information du Conseil de sécurité de l'ONU sur la coopération entre les Nations Unies et l'Union africaine. Il a fait remarquer que leur adhésion avait transformé l'Organisation des Nations Unies et élargi son universalité de manière significative.

Cependant, l'ordre international actuel est encore façonné par des éléments injustes et déraisonnables pour les pays africains, et une véritable égalité d'accès à la définition des règles, aux opportunités et au pouvoir reste encore hors de portée, a indiqué l'ambassadeur. Il a noté que lors du débat général de la 79e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, la semaine dernière, les dirigeants africains avaient appelé à accélérer la réforme du système de gouvernance mondiale afin de réparer l'injustice historique dont l'Afrique a souffert pendant si longtemps. "La Chine soutient fermement les demandes légitimes de l'Afrique".

M. Fu a souligné que la Chine avait toujours plaidé pour que les pays en développement, en particulier les Etats africains, soient mieux représentés et aient davantage voix au chapitre dans le système de gouvernance mondiale, et qu'elle soutenait la réforme de l'architecture financière internationale, de sorte que les institutions financières multilatérales puissent apporter un soutien accru au développement de l'Afrique. "En ce qui concerne la réforme du Conseil de sécurité, la Chine est favorable à ce que des dispositions spéciales soient prises pour répondre en priorité aux aspirations de l'Afrique", a-t-il déclaré. Notant que la communication et la coopération entre les Nations Unies et l'Union africaine s'étaient renforcées au fil des ans, représentant l'un des partenariats les plus durables, les plus complets et les plus fructueux, M. Fu a suggéré qu'à l'avenir, les Nations Unies et l'Union africaine fassent davantage d'efforts dans quatre domaines : mettre fin aux conflits et à la violence en Afrique et sauvegarder la sécurité commune, soutenir les opérations de maintien de la paix menées par l'Afrique et approfondir la coopération sur un pied d'égalité, éliminer les causes profondes des conflits en Afrique et promouvoir le développement commun, et améliorer le système de gouvernance mondiale et réparer l'injustice historique commise à l'égard de l'Afrique.

L'Agenda 2063 des Nations Unies a défini la vision de l'Afrique pour la modernisation, ainsi que la volonté du continent de travailler avec les Nations Unies et d'autres organisations multilatérales pour relever les défis les plus pressants auxquels l'humanité est confrontée, tels que la sécurité, la pauvreté, le climat et le développement, a signalé l'ambassadeur. La Chine continuera de soutenir activement les Nations Unies et le Conseil de sécurité dans le renforcement de la coopération avec l'Union africaine et reste déterminée à avancer main dans la main avec l'Afrique sur la voie de la modernisation, a-t-il conclu.

TUNISIE

Présidentielle : démarrage du scrutin à l'étranger

Les centres et bureaux de vote pour le scrutin à l'étranger de la présidentielle tunisienne installés dans les pays arabes, européens et d'Asie de l'Est ont ouvert vendredi leurs portes, a annoncé l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE). D'après Najla Abrougui, membre de l'ISIE, le processus "se déroule dans des condi-

tions logistiques et d'organisation normales". Le scrutin présidentiel pour l'étranger a démarré vendredi à 8h00 (heure locale, GMT+1) à Sydney, en Australie.

Le vote à l'étranger pour l'élection présidentielle se poursuivra jusqu'au 6 octobre, date du scrutin sur le sol tunisien. Selon l'ISIE, le centre de vote à

San Francisco aux Etats-Unis est le dernier à ouvrir ses portes, à 16h00 (heure locale tunisienne). Les chiffres officiels indiquent que 6,6% du corps électoral est établi à l'étranger, soit 642.810 électeurs répartis sur 59 pays, avec un total de 319 centres et 409 bureaux de vote.

APS

PALESTINE

Téhéran appelle à tenir l'entité sioniste responsable des crimes commis au Liban et en Palestine

Le représentant permanent de l'Iran à Genève, l'ambassadeur Ali Bahreini, a appelé à prendre des mesures "immédiates" et "décisives" pour tenir l'entité sioniste responsable des crimes commis au Liban et en Palestine, et pour la forcer à cesser ses attaques, rapportent les médias iraniens.

Dans deux lettres séparées adressées samedi au Président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et au Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Bahreini a renouvelé la condamnation de son pays des attaques de l'entité sioniste contre Beyrouth, qui ont conduit au martyre du secrétaire général du mouvement de résistance Hezbollah, Hassan Nasrallah, et de plusieurs de ses camarades", qualifiant ce crime de "symbole clair de la violation des droits de l'homme et du droit international humanitaire, qui nécessite de tenir l'entité sioniste pour responsable de ces crimes". Bahreini a également appelé à "la cessation immédiate de l'envoi d'armes des pays occidentaux vers l'entité sioniste conformément aux résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies".



Ghaza: le bilan de l'agression sioniste s'alourdit à 41.825 martyrs et 96.910 blessés

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 41.825 martyrs et 96.910 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué samedi les autorités palestiniennes de la santé. Selon la même source, l'armée d'occupa-

tion sioniste a commis 3 massacres au cours des dernières 24 heures dans la bande de Ghaza, faisant 23 martyrs et 66 blessés. Un précédent bilan a fait état de 41.802 martyrs et 96.844 blessés.

Les autorités palestiniennes de la santé ont

indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces de l'occupation empêchaient les ambulances et les équipes de la Défense civile de leur porter secours. Depuis le

7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

Une rapporteuse de l'ONU appelle les universités à "revoir les politiques répressives" visant les manifestations pro-palestiniennes

La Rapporteuse spéciale des Nations unies sur le droit à la liberté de réunion et d'association, Gina Romero, a déclaré que les universités "doivent réviser les politiques répressives" visant le mouvement de solidarité pro-palestinien sur leurs campus, et averti que "la répression brutale du mouvement de protestation universitaire constitue une menace profonde pour les institutions démocratiques". "Après avoir examiné des allégations persistantes et discuté avec environ 150 personnes de 30 pays, y compris des étudiants et des membres du corps enseignant, je peux conclure que la situation entourant les manifestations et la solidarité internationale avec le peuple palestinien et les victimes dans les milieux universitaires, associée à des réponses institutionnelles inadéquates, révèle un environnement hostile généralisé à l'exercice des droits à la liberté de réunion pacifique et d'association", a déclaré vendredi Mme

Romero. La rapporteuse de l'ONU a averti que "la répression brutale du mouvement de protestation universitaire constitue une menace profonde pour les systèmes et les institutions démocratiques". En outre, "cela risque d'aliéner toute une génération, de nuire à sa participation et à la perception de son rôle dans les processus démocratiques, en plus de faillir à sa responsabilité de prévenir les crimes atroces et de contribuer à la paix". Les mouvements de solidarité internationale en faveur du peuple palestinien, notamment de son droit à l'autodétermination, se sont multipliés depuis le début de l'agression sioniste génocidaire, il y a près d'un an. Des manifestations de masse et des protestations, ainsi que des occupations des camps et d'autres types de rassemblements pacifiques ont eu lieu partout dans le monde, de nombreuses protestations étant menées par des étudiants universitaires.

Les étudiants étant de retour des vacances de fin d'année, les rassemblements pacifiques ont repris sur les campus du monde entier, rejoignant le mouvement mondial croissant pour la sauvegarde des droits et de la vie des Palestiniens". Mme Romero a dans ce contexte, émis six recommandations à l'intention des institutions universitaires, les exhortant à "reconnaître et à respecter l'importance de l'engagement significatif et libre des jeunes, ainsi que leurs précieuses contributions aux droits de l'homme, à la dignité, à la paix et à la justice, notamment par l'exercice de leurs libertés publiques". Les universités doivent également "faciliter et protéger activement les rassemblements pacifiques, notamment en privilégiant la négociation et la médiation lorsque cela est nécessaire, et s'abstenir de faire appel aux forces de l'ordre pour disperser des manifestations pacifiques", a-t-elle poursuivi.

Aggression sioniste: "Ce qui se passe en Palestine dépasse le génocide" (rapporteuse de l'ONU)

La rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'Homme en Palestine, Francesca Albanese, a affirmé que ce qui se passe en Palestine est "indescriptible et dépasse le génocide", alors que l'agression sioniste sauvage contre la bande de Ghaza bouclera lundi sa première année. Dans une interview à la chaîne de télévision Falastin, Albanese a souligné la nécessité pour les membres de l'Organisation des

Nations Unies (ONU) d'"assumer leurs responsabilités envers les Palestiniens et d'arrêter le génocide commis à leur encontre", avertissant du risque d'aggravation de la situation "si toutes les parties n'assument pas leur responsabilité face à ce qui se passe dans les territoires palestiniens". En outre, elle a souligné l'importance de "forcer les pays à respecter le droit international et à appliquer ses décisions, et

à mettre fin au génocide contre tout peuple dans le monde", déplorant le fait que la communauté internationale "a échoué à l'appliquer, et que les pays occidentaux ignorent les crimes commis par (l'entité sioniste) contre les Palestiniens". La responsable palestinienne a également souligné que "la question palestinienne est de nouveau au premier plan de la scène internationale", avant d'ajouter: "Nous as-

sistons à une nette augmentation des voix en faveur des droits palestiniens". Dans le même contexte, Albanese a affirmé que les prisonniers palestiniens sont soumis à des violations systématiques et à des conditions de détention difficiles indescriptibles, "ce qui nécessite une réaction sérieuse de la part de la communauté internationale".

APS

INDE

Au moins 23 rebelles maoïstes tués par les forces de sécurité

Les forces de sécurité indiennes ont tué au moins 23 rebelles maoïstes vendredi au cours d'un échange de tirs dans l'Etat de Chhattisgarh, au centre de l'Inde, quelques jours après que le ministre de l'Intérieur a demandé aux insurgés de se rendre. "Le nombre (de morts) confirmé est 23", a indiqué le commissaire de police Prabhakar Kumar, précisant que le bilan pourrait même s'élever à 30 morts. Un homme a été légèrement blessé du côté des forces de l'ordre, selon lui. L'affrontement a eu lieu dans une forêt reculée de l'Etat de Chhattisgarh, principale zone d'activité du mouvement rebelle.

Les affrontements avec la rébellion ont fait plus de 10.000 morts depuis les années 1960 dans le "Corridor rouge" s'étendant dans des Etats du centre, du sud et de l'est de l'Inde. Les forces de l'ordre ont intensifié leur action ces derniers mois et ont tué depuis le début de l'année au moins 190 rebelles, selon le gouvernement indien. Visitant l'Etat le 20 septembre, le ministre de l'Intérieur Amit Shah a exhorté les insurgés à se rendre, promettant d'en finir avec la rébellion d'ici le début 2026.

"Déposez les armes", a-t-il alors lancé. "Sinon, nous lancerons une campagne tous azimuts et vaincrons!" New Delhi a déployé des dizaines de milliers d'hommes et dépensé des millions de dollars pour combattre cette rébellion et construire des infrastructures dans les zones où elle est présente, parvenant à en réduire nettement l'activité ces dernières années.

HAÏTI

Le conseil de transition fragilisé par des accusations de corruption

L'Unité de lutte contre la corruption (ULCC), un organe officiel haïtien a recommandé mercredi dans un rapport des poursuites contre trois membres du conseil de transition pour abus de fonction, versement de pot-de-vin et corruption passive. Ce rapport de l'ULCC, attendu depuis plusieurs semaines, incrimine Louis Gérald Gilles, Smith Augustin et Emmanuel Vertilaire, membres du Conseil présidentiel de transition, mis en place après la démission du Premier ministre Ariel Henry face à la flambée des violences des gangs dans le pays. Lors de la publication des résultats de l'enquête, le directeur général de l'ULCC Hans Ludwig Joseph, a indiqué que le dossier avait été transmis à la justice du pays. Le Conseil présidentiel de transition ainsi que les conseillers impliqués n'ont pas encore réagi.

"Le Conseil présidentiel est discrédité et fragilisé, les citoyens ne sont plus en confiance. Je ne vois pas comment on va pouvoir recoller les morceaux. L'avenir du conseil est incertain", a réagi Edouard Paultre, de l'organisation Ensemble contre la corruption (ECC). Du côté politique, plusieurs responsables demandent leur démission. "Même de manière provisoire, notre représentant doit se mettre à l'écart. C'est nécessaire pour protéger l'intégrité de la transition. Nous avons déjà entamé des démarches pour le remplacer", a fait savoir Pascal Adrien, un des membres du mouvement de Louis Gérald Gilles. De son côté, Claude Joseph, membre du parti de Smith Augustin a affirmé avoir "déjà demandé" à son représentant de démissionner.

Si ces deux mouvements souhaitent remplacer leurs représentants, il n'existe néanmoins aucune formule légale pour y procéder, du fait du caractère inédit du conseil de transition, mis en place hors du cadre constitutionnel et sans élections. Haïti, déjà le pays le plus pauvre de la région, pâtit depuis longtemps des violences de bandes criminelles mais ces derniers mois, elles ont redoublé et encore aggravé une crise humanitaire quasi permanente. Ces gangs sont accusés de nombreux meurtres, viols, pillages et enlèvements contre rançon. La situation sécuritaire reste critique en Haïti, malgré l'arrivée de la Mission multinationale d'appui à la sécurité (MMAS) menée par le Kenya. Depuis le départ d'Ariel Henry, le Conseil présidentiel de transition a été chargé de remettre le pays sur pied. Une tâche immense, dans un pays ravagé par la violence et la corruption, et qui n'a pas de président depuis l'assassinat de Jovenel Moïse en 2021.

CINÉMA

La ministre de la Culture et des Arts met en valeur les réalisations dans le domaine de l'industrie cinématographique

La ministre de la Culture et des Arts Soraya Mouloudji a mis en exergue, vendredi soir à Oran, les réalisations de l'Etat dans le domaine de l'industrie cinématographique et des autres arts.



La ministre a déclaré dans son discours, à l'occasion de l'ouverture de la 12^{ème} édition du Festival international d'Oran du film arabe qu'"au cours des deux dernières années, l'Algérie, outre de nombreux grands projets culturels, a inauguré la première ville cinématographique dans le sud du pays et a lancé des projets pour la réalisation d'autres dans d'autres régions, en plus du lancement du projet du Centre national des archives cinématographiques et de leurs numérisation, ainsi que le premier Institut national supérieur du cinéma, portant le nom de Mohamed Lakhdar Hamina et le premier lycée d'art en Afrique, qui comprend des spécialités artistiques, notamment le cinéma et l'audiovisuel".

La première responsable du secteur de la culture a également rappelé dans son discours la promulgation d'un décret présidentiel portant sur le statut de l'artiste et une loi sur les industries cinématographiques, en plus du lancement de nouveaux films, dés-

ormais éligibles pour concourir dans les grands festivals internationaux, ainsi que les prix déjà remportés. Elle a souligné que "cela n'aurait pas été possible sans la sollicitude exceptionnelle des plus hautes autorités du pays, notamment du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", qui a "une vision culturelle des plus pertinentes et une passion pour le cinéma et les arts créatifs, qu'il considère comme les forces douces qui consolident l'identité et préservent la mémoire".

Devant un parterre de cinéastes arabes et passionnés du septième art, Mme Mouloudji a déclaré que "le ministère de la Culture et des Arts, à travers le Festival international d'Oran du cinéma arabe, qui s'inscrit comme une haute tradition cinématographique sur la carte des festivals, étant le plus grand événement consacré au cinéma arabe et à ses enjeux, confirme la position ferme des dirigeants et du peuple algériens à l'égard de la cause palestinienne". Le soutien de cette

cause juste, se traduit par la réservation d'un espace important au cinéma palestinien à cette 12^{ème} édition du Festival, à travers la projection d'une série de films intitulés "Distance zéro", a-t-elle ajouté.

De son côté, le Commissaire du Festival international d'Oran du film arabe, Abdelkader Djeriou, a affirmé que cette manifestation est "le miroir de la liberté, la voix de la résistance et une victoire de l'être humain libre", affirmant que "l'Algérie restera une destination pour les révolutionnaires". Il a souligné "la solidarité inconditionnelle de l'ensemble du personnel du festival avec nos frères de la Palestine et du Liban contre l'agression sioniste". La soirée d'ouverture du festival comprenait une présentation au public des présidents et des membres du jury des compétitions officielles de longs et courts métrages fiction et documentaires, ainsi que le jury de la critique, en plus de spectacles de chant des artistes Fella Abbassa et Houari Benchennet.

Ouverture de la 12^{ème} édition du Festival international d'Oran du film arabe

La 12^{ème} édition du Festival international d'Oran du film arabe (FIOFA) a été ouverte, vendredi soir dans la capitale de l'ouest du pays, avec la participation de plus de 60 films de 17 pays arabes, dont plus de 40 œuvres cinématographiques de diverses catégories, dans le cadre de la compétition officielle. La cérémonie d'ouverture, qui s'est déroulée à l'hôtel Le Méridien, a été présidée par la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, en présence d'une pléiade d'artistes du cinéma algérien, arabe et international, ainsi que des personnalités culturelles et les autorités de la wilaya.

Cette édition, qui se poursuit jusqu'au 10 octobre, s'est ouverte avec la projection du long métrage algérien "Ain Lahdjar", réa-

lisé par Lotfi Bouchouchi, produit en 2024 par "Saril Studio DS", le ministère de la Culture et des Arts et le Centre algérien de développement du cinéma (CADC). Les événements de ce film, dans le genre "comédie noire", mettent en exergue un village frappé par une forte tempête. La cérémonie d'ouverture de cet événement culturel a été marquée par un hommage spécial rendu au réalisateur international algérien Mohamed Lakhdar Hamina, lauréat de la Palme d'Or au Festival de Cannes, au réalisateur international Costa Gavras, qui a remporté un Oscar pour le film algérien "Z", ainsi que son épouse, la productrice Michelle Ray Gavras, et l'éminent acteur égyptien Mahmoud Hamida.

Plus de 40 films partici-

pent à la compétition officielle de la 12^{ème} édition du Festival international d'Oran du film arabe dans quatre catégories : longs métrages, courts métrages et longs et courts films documentaires, dont 10 films algériens, supervisés par des jurys comptant d'éminentes personnalités du septième art. La nouveauté de cette édition réside dans la présentation d'œuvres cinématographiques en première arabe, africaine et mondiale, avec l'introduction de nouvelles sections telles que "les Documentaires d'Oran", "les Classiques d'Oran" et "les Spectacles du tapis rouges", le Prix du Jury de la Critique, en plus de l'organisation d'une soirée spéciale pour les familles intitulée "Cinéma d'animation", ainsi que la programmation

d'un colloque sur les "Films restaurés".

En solidarité avec le peuple palestinien, un programme a été dédié à Gaza avec comme titre "Distance zéro... de Gaza à Oran", qui comprend la projection de 22 œuvres filmées, réalisées et produites dans la bande de Gaza. D'autre part, cette édition célébrera le cinéma irakien, avec la présentation de plusieurs films irakiens, sous le titre "Un regard sur le cinéma irakien". Le programme comportera également des ateliers de "représentation artistique", de "découpage technique", une master class animée par le réalisateur Rachid Bouchareb et une autre de critique animée par le libanais Ibrahim Al-Aris, en plus d'expositions d'arts plastiques et d'activités touristiques.

MUSIQUE CHAËBI Des interprètes amateurs du chaabi animent un concert à Alger

Un concert musical a été animé, vendredi soir à Alger, par une pléiade de jeunes interprètes de ce genre d'expression populaire, lauréats de la première édition du "concours du meilleur interprète amateur de la chanson chaabie". Accueilli à la salle Ibn Khaldoun, le concert a vu la participation des lauréats de ce concours, organisé par l'Etablissement Arts et Culture du 18 avril au 25 mai derniers, en hommage au doyen du genre, El Hadj M' Hamed El Anka.

Accompagnés par un orchestre dirigé par El Hadi El Anka, fils d'El Hadj M'hamed El Anka, précurseur de la chanson chaabie, les jeunes talents se sont succédés, tour à tour, sur scène en rendant des pièces faisant revivre des textes écrits et chantés par de grands noms de cette musique populaire à l'image de Cheikh El Anka et El Hachemi Guerouabi. Première à monter sur scène, Nour El Houda Keddar, a gratifié le public de "Korsane ighennem", chef-d'œuvre chaabi repris par de grands interprètes du genre à l'image d'El Hachemi Guerouabi. Enchaînant dans le style "Hachemaoui", le jeune Nabil Achou, a rendu deux titres célèbres d'El Guerouabi (Neid'lkoum m'a jrali et "Ya khalek el achya"), dans une prestation "singulière", très applaudie par le public.

Allili Allout, Saidani Malek, Abdelghani Azzouz, Ziad Boulahlib et Amir Dilmil ont, pour leur part, interprété des pièces du genre rendues dans des styles différents en hommage à des interprètes et paroliers du genre. A l'issue du concert, des prix honorifiques ont été remis aux lauréats du concours du meilleur interprète amateur de la chanson chaabie participants à cette soirée, en présence de figures marquantes de la musique algérienne. Le concours du meilleur interprète amateur de la chanson chaabie vise à découvrir de nouveaux talents dans ce genre musical populaire et œuvrer à sa préservation.

POÉSIE Djelfa: lancement du festival culturel des Okadiate lundi prochain (Commissaire)

La wilaya de Djelfa abritera le festival culturel national des Okadiate de la poésie populaire du 7 au 10 octobre courant, a-t-on appris mercredi du commissaire de festival, Mabrouk Zouaoui. Organisé sous le slogan "Palestine, l'encrier de la Nation", le festival prévoit la tenue de nombreuses activités culturelles en relation avec la poésie populaire, en tant qu'élément indissociable du patrimoine local, outre des spectacles de fantaisie, de faucons, des courses de Sloughi, et autres jeux populaires, a indiqué M.Zouaoui dans un point de presse consacré à cet événement institutionnalisé dernièrement par le ministère de la Culture et des Arts.

Près de 150 spécialistes de la poésie populaire, issus de 35 wilayas, sont attendus à cette première édition du genre, en plus d'une quinzaine d'universitaires, de chercheurs en littérature populaire, et de figures littéraires et culturelles, a-t-il ajouté. Outre le chef lieu de wilaya, les activités de ce festival seront élargies aux communes d'El-Birine et de Messaad, alors que des figures poétiques et universitaires réputées seront aussi honorées à l'occasion, selon la même source.

AMAZIGHITÉ

In-Salah : lancement de la 1^{ère} plateforme numérique des publications du HCA

Le Secrétaire général (SG) du Haut-Commissariat à l'Amazighité (HCA), Si El-Hachemi Assad, a annoncé, mercredi depuis la wilaya d'In-Salah, le lancement de la première plateforme numérique des publications académiques et scientifiques du HCA qui célèbre le 29^{ème} anniversaire de sa fondation.

Cette plateforme consiste en une bibliothèque riche de 340 titres d'ouvrages et productions, dont 40 travaux de séminaires scientifiques, 38 dictionnaires et glossaires thématiques, 37 travaux de traduction, 25 études, 115 productions littéraires, 40 travaux primés au titre du Prix du président de la République pour les littératures et langues amazighes et 38 éditions de deux revues spécialisées en articles d'expression amazighe, a précisé M. Assad dans une allocution d'ouverture d'une rencontre interactive tenue à la maison de jeunes "Ben-Baba Sidi Ababa".

Le SG du HCA a affirmé que "le lancement officiel de cette plateforme numérique intervient en application des directives du pré-

sident de la République concernant la transition numérique des institutions de l'Etat" qui, a-t-il dit, "tient en compte une série de dispositions juridiques, dont la protection de la propriété intellectuelle des auteurs et la garantie de leurs droits conformément à la législation en vigueur". M. Assad a révélé, par ailleurs, que "la wilaya de Timimoun abritera, sur décision de la Présidence de la République, les festivités officielles de la célébration du Nouvel an Amazigh 2975-2025, et la cérémonie de remise du Prix du président de la République pour la littérature et la langue amazighes du 10 au 12 janvier prochain, dans sa 5^{ème} édition.

Il a appelé, à ce titre, à la conjugaison des efforts pour la réussite



des activités festives. M. Assad a fait savoir, par ailleurs, que cette visite et l'organisation d'une activité officielle du HCA pour la première fois dans la wilaya d'In-Salah, "confirme une fois de

plus la consécration de la dimension nationale et la consolidation des liens avec l'ensemble des composantes de la société dans les différentes régions du pays". Cette rencontre interactive

entre différents acteurs de la société civile locale vise également, a-t-il dit, à "braquer les feux sur les réalisations accomplies par l'Algérie en termes de promotion de la langue et la culture Amazighes dans les systèmes nationaux de l'éducation et de la communication, en sus de leur usage et valorisation dans de nombreux départements ministériels, dont celui de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, de la culture et des arts, et du tourisme et de l'artisanat". Le Secrétaire général du HCA poursuit mercredi sa tournée dans la wilaya par la visite du musée territorial à caractère scientifique relevant de l'Office national du parc culturel de l'Ahaggar.

PLATEFORME NUMÉRIQUE

M. Aoun instruit de faciliter l'enregistrement des médicaments via la plateforme

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun a donné, à Alger, des instructions à l'effet de faciliter l'enregistrement des médicaments via la plateforme numérique dédiée à cette opération, a indiqué un communiqué du ministère. Ces instructions sont intervenues lors de la visite de M. Aoun à l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) où il a discuté, par visioconférence, avec les directeurs centraux et les directeurs des annexes régionales de Constan-

tine et d'Oran, et écouté les différents exposés présentés par ces responsables ainsi que les préoccupations des travailleurs, précise le communiqué.

Le ministre a donné plusieurs orientations et instructions à l'effet d'"accélérer l'enregistrement des médicaments dans la plateforme numérique", appelé à "développer davantage cette plateforme pour faciliter l'opération et la prise en charge de tous les dossiers dans les plus brefs délais", lit-on dans le communiqué. Dans ce cadre,

le ministère a fait état de 2708 dossiers traités et de 1568 quotas de médicaments libérés entre janvier et août 2024. Il a en outre ordonné de suivre l'ensemble des annexes régionales, notamment en matière de formation des travailleurs dans les différentes spécialités, ajoute le communiqué, qualifiant cette démarche d'"étape importante pour atteindre le principal objectif, celui d'assurer la qualité". A l'entame de sa visite d'inspection à l'ANPP, qui s'inscrit dans le cadre de la série de visites effectuées aux

différents groupes publics et entreprises privées relevant de son secteur, M. Aoun s'est rendu au laboratoire de l'ANPP, où il a souligné que cette structure qui entrera en service "avant la fin du mois d'octobre prochain" est "l'un des grands laboratoires en Afrique". S'étendant sur une surface de 1200 m², le laboratoire de l'ANPP qui compte sept (7) unités, sera doté de technologies de pointe afin de s'acquitter de ses missions: le contrôle des médicaments, des équipements médicaux et des vaccins.

PUBLICITÉ

EPE - ALGERIE TELECOM - SPA
Route Nationale n° 5, Cinq Maisons, Mohammadia, Alger 16200
NIF : 0002162990033049
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE JIJEL
Route de la Soummam - Jijel

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° AT/DOT JIJEL/04/2024 (Contrat d'adhésion)
Réalisation de travaux de remplacement, de réparation et accessoirement de développement du réseau de distribution en cuivre (CDN)
- Raccordement final des clients en Fibre Optique et en cuivre
- Raccordement final des clients en cuivre

La Direction Opérationnelle des Télécommunications de Jijel lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation de travaux de remplacement, de réparation et accessoirement de développement du réseau de distribution en cuivre (CDN).

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :
La participation au présent avis d'appel d'offres est réservée uniquement aux entreprises titulaires d'un registre de commerce comprenant le code d'activité N° : 109214 intitulé « Entreprise d'installation de réseaux et de centrales électriques et téléphoniques ».

Retrait des cahiers des charges
Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction Opérationnelle des Télécommunications de Jijel sise à Route de la Soummam - Jijel, contre le paiement d'un montant non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie, de la somme de cinq mille (5000,00) DA auprès de la Banque Nationale d'Algérie (BNA), compte bancaire N° 0010067103000013542.

PRESENTATION DES OFFRES :
Les soumissionnaires doivent fournir des offres comportant :
1- Un dossier administratif ;
2- Une offre technique ;
3- Une offre financière ;

Les composantes du dossier doivent être insérées dans des enveloppes séparées et fermées, en indiquant sur chaque enveloppe dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'avis d'appel d'offres, et sur chaque pli correspondant la mention « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière ».

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme comportant les mentions suivantes :

ALGERIE TELECOM - EPE - SPA -
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE JIJEL
Adresse : Route de la Soummam - Jijel

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° AT/DO JIJEL/04/2024
« Réalisation de travaux de remplacement, de réparation et accessoirement de développement du réseau de distribution en cuivre (CDN) »
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :
ALGERIE TELECOM - DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE JIJEL
ADRESSE : ROUTE DE LA SOUMMAM - JIJEL

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges. La date de dépôt des offres est fixée auquinzième (15^{ème}) jour calendaire, de 08h00 à 14h00, à partir de la première datée parution du présent avis d'appel d'offres dans la presse nationale.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date et l'heure de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date de dépôt des plis à 14h00mn à l'adresse précitée.

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant une période de cent quatre-vingts (180) jours à compter de la date de dépôt des offres.

DK NEWS **Anep : 2416031210 du 06/10/2024**

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES FINANCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS
DIRECTION REGIONALS DES IMPÔTS DE SETIF
DIRECTION DES IMPÔTS DE LA WILAYA DE M'SILA
N° : 727/DIWM/SDM/PBF / 2024

C O M M U N I Q U E

La Direction des impôts de la wilaya de M'sila organise un concours pour le recrutement suivant tableau ci-dessous.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT :

Grade	Mode de Recrutement	Conditions de recrutement	Spécialité demandée	Nombre De Postes	Autres conditions
Inspecteur principal des Impôts	Concours Sur épreuve	Licences suivantes : - Finances et comptabilité - Sciences économiques - Sciences commerciales - Sciences droits administratives	/	04	/

Constitution de dossier :

- Une Demande manuscrite de participation (N° téléphone) Une Copie de la carte d'identité Nationale.
- Un certificat de résidence (Wilaya de M'sila).
- Une copie certifiée conforme au diplôme exigé.
- Pour les fonctionnaires titulaires doit être représenté une autorisation de participation signée par le Directeur.
- Un (01) photos d'identité sur une fiche de renseignement remplie par le candidat (la fiche retréee du Site <http://www.concours.fonction-publique.gov.dz/ar/index.asp>
- Documents à compléter après réussite définitive:
- Un extrait de casier judiciaire (n°03) en cour de validité.
- Une attestation justifiant la situation vis à vis du service national
- Un Certificat de nationalité.
- Eventuellement fiche familiale.

- Certificats médicaux (Médecine générale phthisiologie).
- deux photos d'identité fond blanc.
- deux enveloppes timbres et adressée format (16, 23).
- Extrait de l'acte de naissance n° 13.
- Une fiche familiale pour les candidats mariés.

Les dossiers doivent être adressés à la Direction des impôts de la Wilaya de M'sila (Sous-direction des moyens - Bureau du personnel et de la formation) dans un délai de 15 Jours de travail à compter de la Date de parution du présent communiqué.

N.B:-- Tout dossier incomplet non parvenu dans le délai indiqué ne sera pas pris en considération.
— Il est porté à la connaissance des participants qu'en cas de confirmation d'un niveau supérieur à celui exigé leur candidature éliminée.

DK NEWS **Anep : 2416031063 du 06/10/2024**

HAND - CAN-2024 (DAMES) - PRÉPARATION Les Algériennes en stage du 10 au 29 octobre à Alger



La sélection féminine algérienne de handball effectuera un stage de préparation du 10 au 29 octobre à Alger avec un effectif composé de 22 joueuses, en prévision de sa participation au Championnat d'Afrique des nations (27 nov - 7 déc 2024 en RD Congo), a indiqué jeudi la Fédération algérienne de la discipline (FAHB).

Pour ce stage le staff technique national a retenu une liste de 22 joueuses évoluant dans le championnat local, dont cinq sous les couleurs du champion d'Algérie en titre le HBC El Biar et autant de la formation de CF Boumerdes, vainqueur de la Coupe d'Algérie la saison écoulée.

Versées dans la poule A du CAN 2024, les handballeuses algériennes débiteront leur compagne africaine face au Cap Vert (27 novembre), avant d'affronter respectivement, l'Égypte (28 novembre), le Congo (30 novembre), le Sénégal (1er décembre) et le Kenya (3 décembre).

Les quatre premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale, tandis que les quatre premiers du classement final seront qualifiés pour le Mondial-2025 prévu en Allemagne et aux Pays-Bas.

Liste des joueuses retenues pour le stage prévu du 10 - 29 octobre à Alger :

HBC El Biar : Rokia Djorfi, Meriem Gouttel, Yamina Mokrani, Rim Guendouz, Kenza Mekhloufi
CF Boumerdes : Naïma Gabbour, Wafa Harriga, Imen Derradj, Salma Benmodater, Dounia Lazizi
MC Alger : Sihem Smail, Amira Miloudi, Amirz Ait Chait, Selya Zouaoui
NRKG Alger : Melissa Chebli, Soulef Athmani
NRS Hussein-Dey : Zineb Haddad
TS Sétif : Hafsa Abdelsalam
HC Mila : Meriem Boukaabane
CS Mouloud Mammeri : Sara Azzzi
AU Annaba : Faten Khaled
CR Didouche Mourad : Oumaima Belfouhal.

JEUX SCOLAIRES AFRICAINS 2025 L'Algérie abrite la 1^{re} édition en juillet prochain (ACNOA)

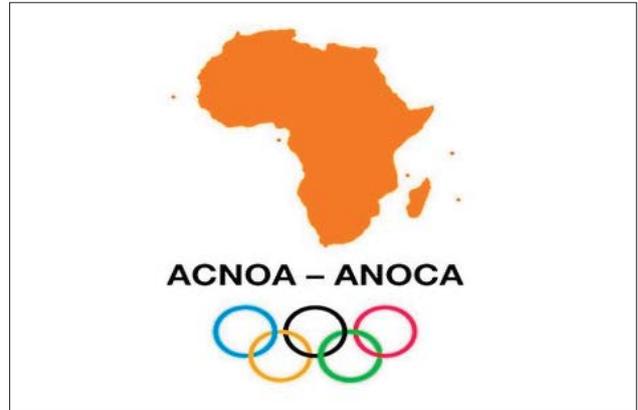
L'Algérie abritera du 5 au 13 juillet 2025, la 1^{ère} édition des Jeux Scolaires Africains qui réuniront des jeunes athlètes venus des quatre coins du continent, dans un esprit de fraternité, de compétition saine et de promotion des valeurs olympiques, a annoncé l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA).

Cet événement d'envergure, fruit d'une collaboration entre l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA) et la Fédération Internationale du Sport Scolaire (ISF), s'inscrit dans le cadre des efforts continus visant à détecter et former les futurs talents sportifs africains.

"Cette première édition organisée avec l'appui du Comité International olympique (CIO) vise à accompagner les jeunes talents africains jusqu'à Los Angeles et Brisbane, il s'agira d'un moment fort pour le sport africain", a indiqué l'ACNOA.

Le cheminement vers l'organisation des Jeux Scolaires Africains 2025 a été marqué par la signature d'un protocole d'accord de collaboration entre l'ACNOA et la Fédération Internationale du Sport Scolaire (ISF), en juillet dernier, lors des Jeux olympiques de Paris 2024. "Cet accord historique, véritable partenariat stratégique pour l'avenir du sport scolaire en Afrique, vise à renforcer les capacités des jeunes africains à travers le sport et l'éducation, en développant des programmes structurés qui allient compétitions sportives et formation académique", a souligné l'instance africaine.

Plus qu'une simple compétition sportive, les Jeux Africains représen-



tent un véritable tremplin pour la jeunesse africaine, en particulier pour les jeunes talents qui aspirent à se démarquer sur la scène internationale. Ces jeux ont vocation à renforcer le processus de détection des jeunes talents et les préparer à de futures compétitions majeures. Notamment les Jeux Africains de la Jeunesse, qui se tiendront en décembre 2025 à Luanda, en Angola, et les Jeux olympiques de la Jeunesse à Dakar, au Sénégal.

Pour l'ACNOA, cette coopération avec l'ISF a pour but de faire du sport scolaire un pilier central du développement de la jeunesse africaine. "Le sport est un outil puissant, non seulement pour détecter de futurs champions, mais aussi pour inculquer des valeurs

comme le respect, le travail d'équipe et la discipline à nos jeunes. Grâce à cet accord, nous ouvrons une nouvelle ère pour le sport scolaire en Afrique", a déclaré le président de l'ACNOA, l'Algérien Mustapha Berraf lors de la signature de l'accord.

De son côté, le président de l'ISF, Laurent Petrynka a rappelé que "le sport commence à l'école, et c'est là que nous devons investir nos efforts pour assurer un avenir radieux pour la jeunesse africaine. Les Jeux Scolaires Africains seront un point de départ essentiel pour bâtir un écosystème sportif solide et durable".

Selon l'instance continentale, "ces jeux africains contribueront à renforcer la formation des enseignants et des entraîneurs, notamment

dans le domaine de l'éducation physique, en leur fournissant des outils et des méthodologies modernes pour encourager la pratique sportive chez les jeunes", ajoutant qu'"en investissant dans le sport scolaire, les gouvernements africains s'assurent de créer un environnement propice à l'épanouissement de la jeunesse et à l'émergence de futurs champions".

En conclusion, les Jeux Scolaires Africains 2025, événement emblématique pour la jeunesse africaine, marqueront un tournant décisif dans l'histoire du sport scolaire en Afrique. Ils ouvrent aussi la voie à une nouvelle génération de talents sportifs et à un renforcement des liens entre les pays africains par le biais du sport et de l'éducation.

CYCLISME - GRAND PRIX CHANTAL BIYA (4^E ÉTAPE) Nouvelle victoire de l'Algérien Islam Mansouri

Le cycliste algérien Islam Mansouri a remporté la quatrième étape de l'édition 2024 du Grand Prix Chantal Biya, disputée vendredi, sur une distance de 115,1 kilomètres entre Sangmelima et Meyomesala. L'international algérien, qui s'était déjà imposé lors de la troisième étape, disputée la veille, a devancé le Français Axel Taillandier (Team France Défense) et le Camerounais Eric Rodrigue Kueré

(SNH Vélo Club). De son côté, le Belge Wesley Van Dyck a terminé 8e de cette 4e étape en 2h51:17", mais il a réussi à conserver son maillot jaune de leader, et ce, pour la troisième fois consécutive. Le deuxième meilleur algérien de cette course a été Ayoub Sahiri, entré en cinquième position, devant son compatriote Hamza Yacine (7e), au moment où Azzedine Lagab et Hamza Amari se sont contentés des 13e

et 20e places. Néanmoins, malgré sa 20e place lors de cette 4e étape, Amari Hamza a conservé le maillot blanc pour la troisième fois d'affilée, alors que Hamza Yacine a décroché le maillot à pois rouge. La cinquième et dernière étape sera longue de 155 kilomètres et se déroulera le samedi 5 octobre, entre Sangmelima et Yaoundé, dans les départements du Dja-et-Lobo, Nyong-et-Sou'o et du Mfoundi.

Cette édition 2024 du Grand Prix Chantal Biya est d'une distance totale de 655 kilomètres et elle enregistre la participation de plusieurs sélections nationales et équipes continentales. La sélection algérienne est conduite au Cameroun par l'entraîneur Khalil Tamarent, alors que le Français Philippe Lambert a été désigné comme président du jury des commissaires de course.

JUDO - MONDIAUX JUNIORS 2024 Abdeslam Belbelhout (-73 kg) éliminé au deuxième tour

Le judoka algérien Abdeslam Belbelhout a été éliminé des Championnats du monde "Juniors" actuellement en cours à Douchanbé (Tadjikistan), après sa défaite au deuxième tour de la catégorie des moins de 66 kilos, contre le Géorgien Saba Khalishvili.

Versé dans la poule A, Belbelhout a battu au premier tour l'Australien Kohsei Toyoshima, avant de s'incliner face Khalishvili au deuxième tour. Les deux

autres judokas algériens engagés au Mondial, Ayoub Benlari et Oussama Abdelhak Hezil ont été éliminés mercredi au deuxième tour de la catégorie des moins de 66 kilos, respectivement contre l'Ouzbek Zamohshari Bekmurodov et le Japonais Shuntaro Fukuchi.

Les deux représentants algériens avaient été exemptés du premier tour, respectivement dans les poules B et C. Selon les organisateurs, ces Champion-

nats du monde qui se déroulent du 2 au 5 octobre à Douchanbé ont drainé la participation 531 judokas (290 messieurs et 241 dames), représentant 67 pays des cinq continents. Les grandes nations de la discipline, comme le Japon, la France et le Brésil ont engagé 18 judokas chacune, alors que certains pays ne participent qu'avec un seul athlète.

APS



SÉLECTION ALGÉRIENNE

Le défenseur Youcef Atal indisponible 6 à 8 semaines (club)

Le défenseur international algérien Youcef Atal sera indisponible six à huit semaines, en raison d'une blessure à l'arrière de la cuisse droite, a annoncé vendredi son club employeur, Al-Sadd SC, sociétaire de la Première Division qatarie.

L'ancien latéral droit du Paradou AC et de l'OGC Nice a été victime d'un claquage lundi dernier, lors de la victoire (2-0), contre les Iraniens du FC Esteghlal, pour le compte de la 2e journée de la Ligue des Champions d'Asie.

Titularisé par l'entraîneur espagnol Félix Sanchez Bas, Atal s'était arrêté subitement au moment d'une accélération, tout en tenant l'arrière de sa cuisse droite. Il a cédé sa place au bout de 24 minutes de jeu.

Non épargné par les blessures depuis le début de sa carrière professionnelle, le joueur de 28 ans, manquera la double confrontation contre le Togo, les 10 et 14 octobre, dans le cadre des 3e et 4e journées (Gr.E) des éliminatoires de la prochaine Coupe d'Afrique des nations (CAN-2025).

Atal avait rejoint le club qatari d'Al Sadd durant l'intersaison pour un contrat de deux saisons, en provenance de la formation turque d'Adana Demirspor, avec laquelle il avait évolué lors de la seconde partie du précédent exercice 2023-2024.



CAN U20 (QUALIFICATIONS-ZONE UNAF) ALGÉRIE

Double confrontation amicale face à la Mauritanie les 9 et 13 octobre à Blida (FAF)



L'équipe nationale de football des moins de 20 ans (U20), disputera deux matchs amicaux face à son homologue mauritanienne, les 9 et 13 octobre au stade Mustapha-Tchaker de Blida, en vue du tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF) en Egypte (14-26 novembre), qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025 de la catégorie, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) dans un communiqué vendredi. "Dans le cadre de

la préparation pour le tournoi UNAF qualificatif pour la CAN U20, la sélection nationale de la catégorie effectuera un nouveau stage du 5 au 14 octobre 2024 à Alger. Durant ce regroupement, les Verts disputeront deux rencontres amicales face à la Mauritanie (U20), les 9 et 13 octobre au stade Mustapha-Tchaker de Blida", précise la même source.

Pour ces deux matchs, le sélectionneur national, Yacine Manaâ a fait appel à 26

joueurs, dont 4 évoluant à l'étranger. La sélection algérienne entamera le tournoi de l'UNAF, face à son homologue égyptienne, le dimanche 17 novembre, à Suez (Egypte), selon le tirage au sort du calendrier effectué mardi dernier.

L'équipe nationale sera opposée ensuite au Maroc, le mercredi 20 novembre, avant de défier la Tunisie, le samedi 23, puis la Libye, le 26 mardi du même mois.

Les deux premiers seront

qualifiés pour la phase finale de la CAN, dont le pays organisateur n'a pas encore été désigné.

Liste des 26 joueurs :

Gardiens : Anes Mokhtar (CRB), Anis Mendil (MCO), Mohamed El-Koubi (PAC)

Défenseurs : Yakoub Gassi (MCA), Oussama Benattia (MCO), Safieddine Atammia (USMA), Ziad Nemer (MCA), Anis Fatahine (FC Paris/France), Mohamed Amine Hmaïdia (MCA), Abdelhamid Naïm (CRB)

Milieux : Mohamed Zeghadi (Montpellier HSC/ France), Rayane Dali (CSC), Hachemi Benslimane (CSC), Jebryl Sahrroui (AS Saint-Etienne/France), Yahia Ishak Kechari (ESS), Mohamed Silmi (CRB), Anes Abed (PAC), Salaheddine Bouziani (PAC)

Attaquants : Mohamed Ramdaoui (PAC), Benhamed Kohili (PAC), Mohamed Benlebna (CRB), Wajih Khelifaoui (CSC), Lahlou Akhrib (JSK), Jawad Kolli Rayan (Queens Park Rangers FC/Angleterre), Naoufel Merdja (O.Akbou), Islam Abassi (CRB).

LICENCE "CAF-PRO"

Clôture du 10^e et 11^e modules à Alger (FAF)

La 5e et dernière journée de la formation pour l'obtention de la licence "CAF Pro", tenue jeudi 3 octobre à Alger, a été consacrée exclusivement au volet physique, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF).

Paolo Rongoni, membre du staff technique de l'équipe nationale, était présent lors de cette journée, ou il a apporté son expertise dans le domaine de la préparation physique et mis en exergue les dernières avancées scientifiques et pratiques sur l'optimisation de

la préparation physique, précise l'instance fédérale dans un communiqué publié sur son site officiel.

L'instructeur FIFA, Benlahcene Malouche, a également pris la parole pour remercier les entraîneurs pour leur assiduité et leur sérieux tout au long de cette semaine de formation, selon la même source.

Les cours sur la préparation physique se sont poursuivis durant l'après-midi sur le terrain d'entraînement de la Protection civile de Dar El Beida. A la fin

de la journée, les stagiaires ont reçu leurs attestations de participation.

Il reste encore un dernier module à assurer en décembre prochain, à l'issue duquel les 26 candidats obtiendront officiellement leur Licence CAF-PRO, conclut la FAF.

Vingt-six entraîneurs algériens, dont deux anciens sélectionneurs nationaux Rabah Saâdane et Abdelhak Benchikha, prennent part à cette formation pour l'obtention d'une licence CAF Pro.

APS

LIGUE 2 AMATEUR (3^E JOURNÉE)

Le MB Rouissat enchaine, le MOC et Teleghma nouveaux dauphins

Le MB Rouissat, vainqueur du derby de Ouargla devant l'IRBO (1-0), a conservé sa place de leader du groupe Centre-Est de la Ligue 2 de football amateur, à l'occasion de la troisième journée disputée vendredi, également marquée par les victoires du MO Constantine et du NRB Teleghma, respectivement, contre l'US Souf (2-1) et l'IB Khemis El Khechna (1-0).

A la faveur de ce troisième succès de rang, le MB Rouissat (9 points) garde deux points d'avance sur ses poursuivants directs: le MO Constantine et le NRB Teleghma (7 points), alors que l'AS Khroub tenue en échec (1-1) par le nouveau promu, la JSD Jijel, glisse au quatrième rang avec cinq points au compteur. Dans le derby de Ouargla, les nouveaux promus du MB Rouissat ont réussi à enchaîner une troisième victoire consécutive, obtenue grâce au but d'Aïmen Shalabi dans le temps additionnel de la première mi-temps (45e+6e). Ce succès permet au MBR de rester aux commandes, et tenir à distance le MO Constantine, qui a infligé un troisième revers de suite à l'US Souf (16e, 0 points) et le NRB Teleghma, qui a battu l'IB Khemis El Khechna (1-0), malgré son infériorité numérique dans les dernières minutes du match.

Dans l'autre derby à l'affiche de cette troisième journée, le CA Batna et le MSP Batna se sont neutralisés (0-0) et rejoignent au classement l'USM Annaba et l'USM El Harrach, dont l'opposition a été reportée au 5 novembre prochain, en raison de la réquisition du stade 19 mai 1956 pour la rencontre de l'équipe nationale face au Togo pour le compte de la troisième journée du groupe E des qualifications de la CAN 2025, prévue le 10 octobre (20h00). Deux autres équipes occupent le cinquième rang avec quatre points. Il s'agit du HB Chelghoum Laid, vainqueur en déplacement (3-1) devant la JS Bordj Menaël (1 point) et l'US Chaouia, qui a fait match nul face à l'Olympique Magrane (1-1).

La troisième journée du Championnat de Ligue 2 de football amateur se poursuivra, samedi (15h00), avec le déroulement des rencontres de la poule Centre-Ouest, dont l'affiche mettra aux prises l'ASM Oran, leader avec six points, à la JS El Biar (3e, 4 pts). Ce duel s'annonce difficile pour les deux équipes, surtout pour l'ASMO qui vise à maintenir une dynamique de victoires pour rester dans le haut du classement. Bien que l'ASMO bénéficiera du soutien de son public, il devra se méfier d'une équipe bien organisée en défense, redoutable sur les contres. Co-leader avec l'ASMO, le MCB Oued Sly tentera, pour sa part, d'ajouter trois nouveaux points à son actif en accueillant le WA Mostaganem (8e, 3 points), dans l'espoir de conserver son avance et de profiter d'un éventuel faux pas de l'ASMO. A Alger, les regards seront tournés vers le derby opposant l'ES Ben Aknoun (3e, 4pts) au NA Hussein-Dey (3e, 4 points) qui promet d'être intense. Pour leur part, la JSM Tiaret (4 points) et le RC Kouba (1 point) auront l'avantage d'évoluer à domicile face aux derniers du classement: le SC Mecheria et le CR Témouchent, qui n'ont pas encore marqué de points. Une occasion pour signer leur premier succès. Les autres rencontres de la poule Centre-Ouest opposeront le MC Saïda (1 point) au GC Mascara (4 points), l'US Béchar Djedid (1 point) à l'ESM Koléa (3 points), et le RC Arbaâ au SKAF Khemis Miliana, qui possèdent un point.

LIGUE 1 MOBILIS (3^E JOURNÉE)

Les trois joueurs étrangers de l'ASO Chlef convoqués pour les éliminatoires de la CAN (club)

Les trois joueurs étrangers de l'ASO Chlef, le Togolais Agbagnou, le Botswanaïse Edwin et le Nigérien Moussa Mohamadou sont concernés par les matchs des sélections de leurs pays respectifs au titre des 3^e et 4^e journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2025), qui auront lieu entre le 10 et le 15 octobre, a annoncé, samedi, leur club de Ligue 1 de football.

A cet effet, la formation chélifienne sera dans l'obligation de se passer des services des trois joueurs en question lors de sa prochaine rencontre face à l'USM Khenchela, le 12 octobre, dans le cadre de la 4^e journée du championnat, ainsi que celle de la journée suivante sur le terrain de l'O Akbou, programmée pour le 18 du même mois, précise-t-on.

L'attaquant Agbagnou, deuxième meilleur buteur du championnat algérien, la saison passée, affrontera avec l'équipe nationale de son pays, la sélection algérienne, d'abord jeudi prochain à Annaba, puis le 13 octobre à Lomé, alors qu'Edwin et le Niger donneront la réplique au Cap Vert (10 et 15 octobre). Moussa Mohamadou, lui, croquera le fer sous le maillot du Niger à l'Angola (11 et 15 octobre), détaille-t-on.

L'ASO Chlef reste sur un nul (0-0) sur le terrain du MC Oran, lors du match joué vendredi soir au stade Miloud-Hadefi d'Oran. Les protégés de l'entraîneur Samir Zaoui ont récolté deux points de leurs trois premiers matchs en championnat, durant lesquels leur attaque est restée muette, alors que leur défense a encaissé deux buts, tous les deux concédés contre le Paradou AC (défaite 2-0) dans le cadre de la journée inaugurale du championnat.

L'entraîneur Eric Sékou Chelle en route vers le MC Oran

L'entraîneur franco-malien, Eric Sékou Chelle, devrait succéder à Youcef Bouzidi aux commandes techniques du MC Oran, a-t-on appris, samedi, auprès de cette formation de Ligue 1 de football.

La décision de mettre fin aux fonctions de Bouzidi devrait être prise dans les prochaines heures, après le semi-échec des "Hamraoua" à domicile, vendredi soir, face à l'ASO Chlef (0-0), le deuxième de rang ayant incité la direction du club à convoquer Bouzidi, en poste depuis la mi-saison dernière, à une "réunion d'urgence", selon un communiqué publié tard dans la soirée sur la page Facebook officielle du club. L'ordre du jour de cette réunion avec l'entraîneur a trait au "départ raté" de l'équipe en championnat, lit-on, ajoutant que des "décisions importantes seront prises". Après avoir lancé leur saison par une victoire à domicile contre la JS Saoura (2-0), les gars d'El-Bahia se sont contentés d'un seul point lors des deux précédentes journées, suite à leur défaite sur le terrain de l'ES Mostaganem (2-1) et leur nul à domicile contre l'ASO Chlef. Deux contre-performances qui ont mis Bouzidi sous pression et provoqué l'ire des supporters, parmi eux des milliers présents dans le stade et qui ont réclamé carrément son départ. De son côté, le coach a déclaré, au cours du point de presse qu'il a animé à l'issue de la partie, qu'il "n'y avait pas le feu à la maison", estimant que le parcours de son équipe après trois journées de championnat "n'est pas catastrophique comme certains tentent de le faire croire". Il s'est dit, au passage, prêt à toutes les éventualités, faisant allusion à une possible décision de la direction du MCO portant sur son éviction de son poste.

APS



Choc CSC-MCA, le PAC en quête de confirmation

La suite des rencontres de la 3^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévue dimanche, sera marquée par le choc entre le CS Constantine et le champion sortant le MC Alger, alors que le Paradou AC recevra la JS Kabylie avec l'intention de confirmer son bon début de saison.

Auteur d'une victoire hors de ses bases, à Tizi-Ouzou face à la JSK (2-1), le MC Alger (4 pts) se rendra dans l'Est du pays pour défier le CS Constantine (2 pts), avec l'objectif d'enchaîner un autre bon résultat à l'extérieur.

Le "Doyen", contraint de se passer encore une fois des services de son milieu de terrain Benkhamassa, blessé, sera certainement mis à rude épreuve par le CSC, qui va chercher à signer son premier succès de la saison, après avoir aligné deux nuls de rang.

Le CSC retrouvera pour l'occasion son stade fétiche de Benabdelmalek-Ramdane de Constantine, mais à huis clos, après avoir été contraint de recevoir en dehors de la wilaya, suite à la sanction infligée au club à la fin de la saison dernière. La JSK (3 pts), battue pour la première fois dans son nouveau stade de Hocine Aït-Ahmed face au MCA, abordera le match en déplacement face PAC (4 pts) avec l'intention de relever la tête et éviter un second faux-pas. Le Paradou AC, qui a démarré du bon pied le nouvel exercice, compte de son côté confirmer face aux "Canaris", qui seront soutenus par un



large public au stade du 20-août 1955 d'Alger. Vainqueur à domicile dans le derby de l'Ouest face au MC Oran (2-1), et auteur d'un nul en déplacement face au CSC (0-0), le nouveau promu l'ES Mostaganem espère préserver la dynamique, à l'occasion du déplacement à Khenchela pour affronter l'USMK (2 pts). Dirigés sur le banc par le Tunisien Hatem Misaoui, les Khenchelis, qui bénéficient de la faveur des pronostics, auront à cœur de se racheter, après le nul vierge concédé mercredi à la maison face au CR

Belouizdad. L'USMK est appelée à sortir le grand jeu face à une équipe de l'Espérance qui en train de pratiquer du beau jeu, et qui aspire à réussir son retour parmi l'élite, après avoir végété 25 longues années dans les divisions inférieures. L'US Biskra (3 pts), qui reste sur une défaite à Alger face à l'USMA (2-1), aura une belle occasion de renouer avec la victoire, en recevant le vice-champion d'Algérie le CRB (2 pts), en proie au doute. Le Chabab, qui enchaîne avec un autre déplacement après celui de

Khenchela, devra impérativement réagir dans la capitale des "Ziban", d'autant que l'entraîneur français Corentin Martins est de plus en plus contesté. Enfin, l'USM Alger (4 pts) partira largement favorite à domicile face à la lanterne rouge le MC El-Bayadh, qui peine à amorcer son départ en concédant deux revers en autant de matchs. Cette 3^e journée a débuté vendredi avec trois matchs : Olympique Akbou-JS Saoura (2-1), ES Sétif-NC Magra (0-0), et MC Oran-ASO Chlef (0-0).

L'O. Akbou prend les commandes, l'ESS accrochée à domicile

L'Olympique Akbou, vainqueur dans la douleur vendredi à domicile face à la JS Saoura (2-1), a pris provisoirement les commandes du championnat de Ligue 1 Mobilis, à l'occasion de la première partie de la 3^e journée, disputée vendredi.

Le nouveau promu a réalisé une "remontada" au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa face à la JS Saoura, qui croyait avoir fait le plus important.

Menée au score peu avant la pause sur un but signé Belmiloud (45^e+1), la formation d'Akbou a puisé dans ses ressources pour refaire son retard, en égalisant d'abord sur un but contre son camp de Haddouche (85^e), avant que l'attaquant Haroun ne délivre les siens dans le temps additionnel (90^e+8), en reprenant de la tête un centre d'Oukil.

L'OA parvient ainsi à se racher, après sa défaite dans le derby kabyle face à la JS Kabylie (2-1), et confirme sa suprématie à la maison, après le succès réalisé lors de la 1^{re} journée face au NC Magra (1-0).

Du côté des hauts-plateaux, l'ESS a butté contre une coura-



geuse équipe du NC Magra, qui a résisté tout au long de la partie, face aux assauts répétés des Sétifiens, pour repartir avec un point précieux (0-0).

Il s'agit du deuxième nul de rang pour les deux équipes. Si l'Entente est allée tenir en échec le CR Belouizdad à Alger (0-0), le NCM a été accroché à domicile par l'USM Alger (0-0).

Le dernier match au pro-

gramme de cette première partie de la 3^e journée se joue ce soir entre le MC Oran et l'ASO Chlef, au stade Miloud-Hadefi (20h30).

Les cinq dernières rencontres de cette journée se disputeront dimanche, avec en tête d'affiche le choc entre le CS Constantine et le champion sortant le MC Alger, au stade Benabdelmalek-Ramdane à huis clos (16h00).

APS

**BOCA
CAVANI
PROLONGE
JUSQU'EN 2026**

Edinson Cavani (37 ans) prolonge son aventure avec Boca Juniors. L'attaquant uruguayen, présent en Argentine depuis juillet 2023, a étendu son bail avec les Xeneizes jusqu'en décembre 2026. En 43 matchs avec la formation basée à Buenos Aires, l'ancien joueur de Naples a inscrit 20 buts.

PSG

**LUIS ENRIQUE
DÉFEND
DONNARUMMA**

Fautif sur les deux buts encaissés par le Paris Saint-Germain contre Arsenal (0-2) mardi en Ligue des Champions, le gardien Gianluigi Donnarumma (25 ans, 5 matchs toutes compétitions cette saison) se retrouve à nouveau sous le feu des critiques. Son entraîneur Luis Enrique a pris sa défense ce samedi en conférence de presse.

"Le seul responsable, c'est l'entraîneur. Quand il y a une défaite, c'est très triste de taper sur un joueur. On s'acharne souvent sur Donnarumma, s'il vous plaît laissez-le tranquille et acharnez-vous sur moi. Nous travaillons toutes les phases de jeu importantes. Cela ne veut pas dire que des situations comme celles-ci ne vont plus se produire. Mais c'est tout un collectif qui est concerné, pas uniquement le gardien", a déclaré l'Espagnol. Le portier italien avait mal jugé un centre repris de la tête par Kai Havertz sur le premier but des Gunners, avant de se montrer assez maladroit sur un coup franc tiré par Bukayo Saka.

**LIVERPOOL
RECHUTE POUR
ALISSON ?**

Remplacé à la 78e minute par Vitezslav Jaros contre Crystal Palace (0-1), ce samedi en Premier League, Alisson Becker (32 ans, 8 matchs toutes compétitions cette saison) pourrait manquer plusieurs semaines de compétition. En effet, Liverpool craint une rechute pour le gardien brésilien, touché aux ischio-jambiers.

"La blessure d'Alisson a l'air grave. On le pensait remis de sa blessure aux ischio-jambiers mais il semble avoir rechuté", a soufflé le défenseur central Virgil van Dijk à l'issue de la partie. Pour rappel, le club anglais a déjà préparé la succession de l'Auriverde avec le recrutement de Giorgi Mamardashvili du côté de Valence. Le portier géorgien rejoindra Anfield à partir de la saison prochaine.

**JUVENTUS
SAISON DÉJÀ
TERMINÉE POUR
BREMER !**

Un véritable coup dur pour la Juventus Turin et le défenseur central Bremer (27 ans, 8 matchs toutes compétitions cette saison) ! Titulaire indiscutable sous les ordres de l'entraîneur Thiago Motta, le Brésilien a été victime d'une blessure au genou contre le RB Leipzig (3-2) mercredi en Ligue des Champions. Et dans un communiqué officiel ce jeudi, la Vieille Dame a annoncé que l'ancien joueur du Torino souffre d'une "lésion du ligament croisé antérieur du genou gauche". Bientôt opéré, Bremer est d'ores et déjà forfait pour l'intégralité de la saison 2024-2025.

**ATLETICO
SIMEONE SURPRIS PAR
LA DÉROUTE**

Invaincu jusqu'à ce mercredi, l'Atletico Madrid a lourdement chuté face à Benfica (4-0) en Ligue des Champions. Une déroute inattendue pour l'entraîneur des Rojiblancos Diego Simeone. "On n'a pas bien géré le match, ils ont été très efficaces sur toutes nos erreurs et il faut les féliciter, a réagi l'Argentin. On venait de faire du très bon travail depuis la pré-saison et aujourd'hui il y a ce match qu'on ne veut pas voir. Ça s'est vu dès la première période, et en seconde le match nous a échappé." Lors de la 3e journée, Simeone et ses hommes recevront Lille le 23 octobre.

**INTER
MIAMI
UN
NOUVEAU
TROPHÉE
POUR
MESSI**

Ce jeudi, l'Inter Miami a dominé Columbus Crew (3-2) en Major League Soccer. Un succès acquis grâce à un doublé de Messi (45e, 45+5e) puis une réalisation de Suarez (48e). Avec cette victoire, la franchise floridienne a désormais la certitude de terminer à la première place de la saison régulière et a donc remporté le "bouclier des supporters". Si l'Argentin a donc gagné un nouveau trophée dans sa carrière, il faut rappeler qu'en MLS, le champion est seulement décidé lors des Playoffs.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS
Directeur général
Benzine Lamine
Gérant
Fayçal Laouar
Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION
« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 »
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com
PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 /
E-MAIL : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION** : S.I.A.
Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité -
Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

L'Algérie et la Slovénie appellent à une réunion du Conseil de sécurité

L'Algérie et la Slovénie ont appelé à la tenue d'une réunion du Conseil de sécurité des Nations unies sur la situation humanitaire à Gaza, ravagée par près d'un an d'agression sioniste génocidaire, alors que la mission algérienne auprès de l'ONU ne cesse de souligner à New York l'urgence d'"un cessez-le-feu immédiat" pour éviter une escalade des tensions dans la région du Moyen-Orient.

L'appel vendredi à cette réunion intervient au vu de la situation dangereuse à Gaza, y compris les derniers développements sur le terrain.

De nombreux appels dans ce sens ont été lancés par l'Algérie depuis son accession en janvier dernier au siège de membre non-permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, et ce dans le cadre de ses démarches visant à soutenir le peuple palestinien et sa juste cause, et obtenir de ce fait un cessez-le-feu immédiat dans l'enclave assiégée.

Lors de son intervention à une réunion du Conseil de sécurité, mercredi dernier à New York, consacrée à la situation au Moyen-Orient, le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama, a souligné que "tout effort visant à éviter une escalade des tensions dans la région du Moyen-Orient doit commencer par la cessation des attaques (sionistes) brutales contre Gaza (...). Nous devons compter sur un cessez-le-feu immédiat à Gaza".

Tout en dénonçant l'agression sioniste en cours



contre le Liban, le représentant de l'Algérie a signalé qu'il ne fallait pas perdre de vue les crimes commis depuis bientôt une année dans la bande de Gaza (7 octobre 2023) qui compte à présent près de 42.000 martyrs et près de 100.000 blessés, en majorité des femmes et des enfants.

M. Bendjama a, de nouveau, déploré le fait que l'incapacité du Conseil de sécurité à agir, a donné "carte blanche" à l'entité sioniste pour aggraver le Liban tout

en poursuivant ses crimes à Gaza. Conformément aux directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, l'Algérie, par le biais de sa représentation permanente auprès de l'ONU, n'a ménagé aucun effort depuis son accession, début 2024, au Conseil de sécurité en tant que membre non-permanent, pour parvenir à une résolution urgente de cessez-le-feu à Gaza.

En mars dernier, elle a rédigé une proposition succincte traitant des éléments

les plus complexes, y compris un cessez-le-feu immédiat, conduisant à un cessez-le-feu permanent, la libération de tous les détenus et la garantie de l'acheminement de l'aide humanitaire et des besoins médicaux.

Le texte, appuyé par les autres membres élus, a été adopté et ce, pour la première fois depuis le début de la guerre génocidaire contre Gaza, et après quatre tentatives précédentes qui ont échoué en raison du veto américain.

La résolution 2728 a recueilli 14 voix, les Etats-Unis s'étant abstenus. Le texte exigeait un cessez-le-feu immédiat à Gaza pendant le mois de ramadhan, garantissant que l'aide humanitaire parvienne à la population et la libération des détenus.

Depuis cette victoire diplomatique, l'Algérie a affirmé sa détermination "inépuisable" à poursuivre ses efforts à l'ONU en faveur de la juste cause palestinienne et ce, afin que l'Etat de Palestine accède à la place qui lui sied en tant que membre à part entière et souverain de l'ONU.

RÉUNION DES MINISTRES DE L'INTÉRIEUR DU G7 EN ITALIE

Merad s'entretient avec la Directrice générale de l'OIM

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, s'est entretenu avec la Directrice générale de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), Amy Pope, en marge des travaux de la réunion des ministres de l'Intérieur du G7, qui s'est tenue à Mirabella Eclano (Italie), a indiqué samedi un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, les deux parties ont salué "la qualité des autorités algériennes en soutien à l'action de l'organisation, à travers la mobilisation de moyens humains et matériels pour la prise en charge humanitaire des migrants et la facilitation de son travail en matière de retour volontaire des migrants".

A cette occasion, "la responsable de l'OIM a salué les efforts des autorités algériennes en soutien à l'action de l'organisation, à travers la mobilisation de moyens humains et matériels pour la prise en charge humanitaire des migrants et la facilitation de son travail en matière de retour volontaire des migrants".

AFRIQUE - PARLEMENT L'APN prend part à N'djamena à la 82^e session du Comité exécutif de l'UPA

Une délégation de l'Assemblée populaire nationale (APN) prendra part à la 82^e session du Comité exécutif de l'Union parlementaire africaine (UPA) et à la 46^e Conférence des présidents des assemblées parlementaires nationales, prévues du 5 au 9 octobre dans la capitale tchadienne N'djamena, a indiqué vendredi un communiqué de la chambre basse du parlement.

L'APN sera représentée à ces deux rendez-vous par Mme Wassila Tayeb, présidente du Comité des femmes parlementaires de l'UPA et Mme Bouguetoucha Zakia, membre permanent de cette instance, a précisé la même source.

Les travaux de cette session porteront sur "l'examen des rapports des comités, l'adoption des projets de résolutions, l'élaboration de l'ordre du jour de la 46^e Conférence des présidents des assemblées parlementaires nationales, en sus de l'adoption du rapport de la 82^e session du Comité exécutif de l'UPA", lit-on dans le communiqué.

ALGÉRIE - AFRIQUE

M. Belmehdi met en exergue la portée du rayonnement des Oulémas algériens en Afrique et dans le monde

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a mis en exergue, vendredi soir à Timimoun, la portée du rayonnement des Oulémas algériens en Afrique et dans le monde.

S'exprimant en marge de son inspection de sites religieux dans le cadre d'une visite de travail dans la wilaya, le ministre a affirmé que "le rayonnement scientifique et les œuvres des Oulémas, érudits et imams d'Algérie, à l'exemple de Sidi Boumediène El-Ghaout El-Tlemçani, Mohamed Ben Abdelkrim El-Maghili et Sidi Ahmed Benyoucef El-Meliani, s'est étendu aux confins de l'Afrique et dans le monde, à travers leur rôle dans la diffusion du savoir, puisés des enseignements du Prophète de l'Islam, Mohamed, que le

Salut de Dieu soit sur lui". M. Belmehdi, qui s'est rendu dans des sites archéologiques, tels que le lieu de retraite et de méditation (Kheloua) de Cheikh Mohamed Ben Abdelkrim El-Maghili, dans la commune de Ouled Said, et le souk qu'il avait érigé à l'époque pour les activités commerciales, a déclaré que cette illustre personnalité était un symbole de gestion et de civilisation, et a élaboré des textes fondamentaux à des pays qu'il a visités et y a diffusé le savoir, la sérénité et les bonnes valeurs.

Le premier responsable du secteur a souligné qu'il est tout à l'honneur de l'Algérie d'avoir été un des bastions du savoir et de la connaissance, d'où s'est propagé l'Islam vers l'Afrique, grâce à ses Oulémas

et hommes de savoir et de réforme. Dans le cadre de sa visite, le ministre a inauguré la mosquée "El-Rahmma" à ksar Ouled Tahar, dans la commune de Timimoun, et a inspecté l'école coranique Cheikh Hadj Mohamed El-Debaghi.

Dans la commune de Tinerkouk, il a inauguré la mosquée Khaled Ibn El-Walid et son école coranique, où il a valorisé le rôle de ces écoles et des zaouïas dans l'éducation et l'apprentissage du Saint Coran.

M. Belmehdi poursuivait samedi sa visite de travail dans la wilaya de Timimoun par l'ouverture d'un Séminaire national consacré au Cheikh et Imam Ben Abi El-Mezmari, connu sous l'appellation d'El-Abkari.

ALGÉRIE - SAHARA OCCIDENTAL

L'Algérie exprime sa satisfaction concernant la décision de la Cour de justice de l'UE

L'Algérie a exprimé sa satisfaction quant aux Arrêts rendus publics vendredi par la Cour de justice de l'Union européenne (UE) concernant des accords commerciaux conclus par le Maroc et l'UE et qui incluaient illégalement les territoires sahraouis, indique samedi un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

"L'Algérie se félicite des Arrêts rendus publics le 4 octobre courant par la Cour de justice de l'Union européenne confirmant l'illégalité des accords commerciaux conclus avec le Royaume du Maroc, en violation des droits inaliénables du peuple sahraoui sur les ressources naturelles que recèle le territoire non-autonome du Sahara occidental", précise le communiqué.

"Ces Arrêts viennent confirmer la doctrine des Nations unies qui consacre la souveraineté des peuples des terri-

toires non-autonomes sur leurs richesses naturelles et l'impératif d'assurer la protection de ces richesses contre tout pillage et toute prédation dont elles peuvent être victimes, comme le montre abondamment le cas du Sahara occidental", explique le ministère.

"De même, et sur un plan plus général, ces Arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne rappellent les vérités indéniables inhérentes à la cause sahraouie, dont notamment le statut juridique de ce territoire, la qualité légale du Front Polisario, ainsi que le droit inaliénable et imprescriptible du peuple sahraoui à l'autodétermination", note le communiqué. "Ces vérités irréfutables ne sauraient être altérées par la volonté manifeste de certains pays européens de cautionner le fait accompli colonial au Sahara occidental", poursuit-il. "Dans ce contexte, l'Algérie regrette que certains pays européens, contrevenant déjà à la

doctrine des Nations unies en matière de protection des richesses des territoires non-autonomes, aient opposé une fin de non-recevoir aux Arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne. Cette attitude renseigne sur le peu de cas que ces pays font de la règle de droit internationale et européenne", souligne la même source.

Par ailleurs, "l'Algérie attend des pays européens, de la Commission européenne et du Conseil de l'Union européenne, dont l'attachement à l'Etat de droit est érigé en principe fondamental de l'action extérieure, à ce qu'ils se conforment pleinement à l'esprit et à la lettre de ces Arrêts finaux et définitifs de la Cour de justice de l'Union européenne qui ne sont susceptibles d'aucune autre voie additionnelle de recours", conclut le communiqué du ministère.